

La Voix de l'Arguenon

N° 193

Avril Mai Juin 2025

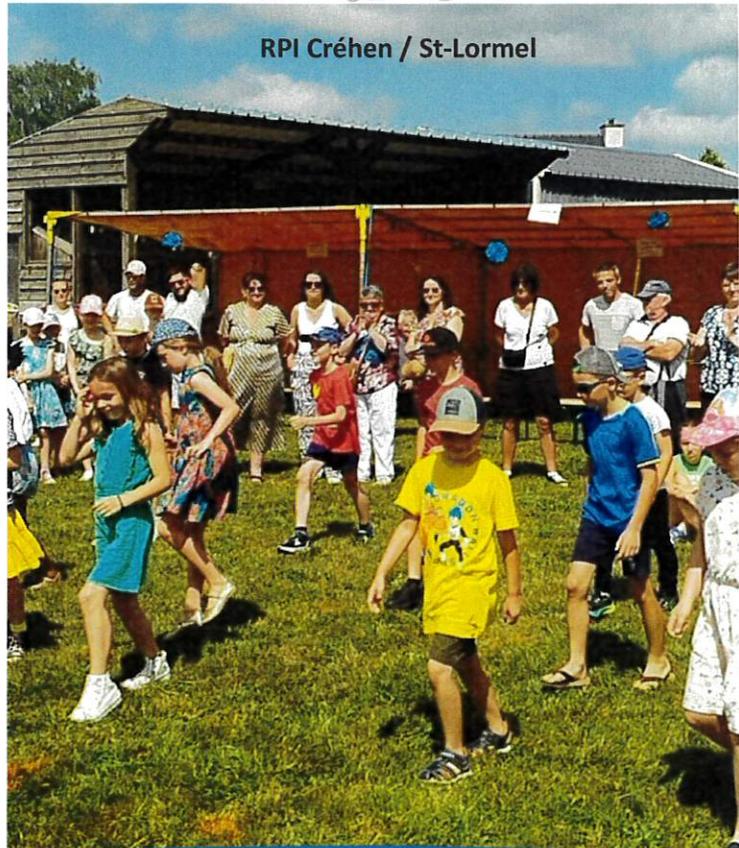
Ecole primaire privée



Fêtes d'écoles



RPI Créhen / St-Lormel



Sommaire



Course cycliste la « Gérard Martin »

Le mot du Maire	3
Les échos du conseil municipal	4
La vie communale	8
La vie associative	26
La vie scolaire	38
Dinan Agglomération	43
L'agenda	47

Infos Mairie

Mairie de Créhen

2 Rue du Stade - 22130 CREHEN

☎ 02.96.84.13.12

✉ mairie@crehen.fr

Site internet : www.crehen.fr

Facebook : [commune de créhen](#)

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale :

Lundi et vendredi : 9h - 12h30

Mardi et Jeudi : 9h - 12h30/ 14h - 16h30

Samedi : 9h - 12h

Mercredi : fermée

Horaires de la bibliothèque

☎ 02.96.84.35.51 :

Mardi : 10h30- 12h30

Mercredi : 14h - 17h30

Jeudi : 10h30 - 12h30

Samedi : 10h30 - 12h30

Gratuite pour tous

Fermeture de la bibliothèque les lundis et vendredis

En août, la bibliothèque sera seulement ouverte les mercredis et samedis

Directrice de la publication :

Marie-Christine COTIN

Comité éditorial :

Commission Bulletin Communal

Photos bulletin :

Services de la Mairie

Conception et mise en page :

Alain MACÉ et Murielle GUÉRIN

Impression :

2 Mairie de Créhen



Election Miss et Mister Pretty



L'équipe animation estivale du Centre de loisirs



Le mot du Maire

Alors que l'été s'installe dans notre commune, nous allons retrouver les animations estivales qui la font vivre. Elles sont nombreuses ; vous pouvez en prendre connaissance dans ce bulletin et également sur nos différents moyens de communication : Panneau-Pocket, Facebook et notre site internet.

A la page 46 de ce bulletin, vous trouverez une information de Dinan Agglomération qui vous présente le SCOT AER (Schéma de Cohérence Territoriale Air Energie climat) et notamment vous informe sur les permanences de l'enquête publique qui vous permettront de rencontrer les commissaires enquêteurs qui pourront enregistrer vos remarques et vos doléances.

Le SCOT fait partie intégrante comme le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) de la colonne vertébrale du prochain PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat) qui, dans sa nouvelle mouture, est attendu pour 2027.

Ce sont là, les deux outils essentiels qui devront gérer l'aménagement de notre territoire et faire face aux défis des changements climatiques en préservant nos ressources, notamment en eau et en foncier.

Cela ne veut pas dire : « **Ne plus rien faire mais plutôt faire autrement** ».

Les travaux de la Résidence de la Champagne arrivent dans la dernière ligne droite. Les locataires doivent arriver pour le 1^{er} novembre.

Le Pôle Santé est hors d'eau, hors d'air avant les vacances d'août ; pour l'instant pas de retard dans les délais.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été, fait de rencontres et de moments de joie partagée.

Marie-Christine COTIN.



Les échos du conseil municipal

du 22 avril 2025

Les délibérations sont synthétisées
dans le bulletin communal.

Si vous souhaitez plus de détail, vous pouvez les consulter
sur notre site internet www.crehen.fr

Présents : Marie-Christine COTIN, Françoise LAIGO, Claudine LONCLE, Martine JOUFFE, André BOURGET, Alain MACÉ, Gilbert BIARD, Michel BOITTIN, Béatrice BURLLOT, Chantal DETOT, Philippe DOS, Malo LETONTURIER, Delphine MARTIN et Sylvie MENIER

Excusés : Virginie EVEN (procuration à Marie-Christine COTIN), Jean-Luc CADE (procuration à Béatrice BURLLOT) et Pierre MILLOT (procuration à Alain MACÉ)

Secrétaire de séance : Gilbert BIARD

Acquisition d'un petit broyeur déportable

Société retenue : MPS de Quévert pour la somme de 1 950 € HT

Acquisition d'un enrouleur automatique pour le désherbeur thermique

Société retenue : Kabélis Vital Concept de Loudéac pour la somme de 1 050 € HT

Acquisition de 2 panneaux de basket

Société retenue : MAVASA de Plélan-Le-Petit pour la somme de 456 € HT

Acquisition d'un ordinateur pour la bibliothèque

Société retenue : ACCESS Réseaux de Lamballe pour la somme de 571,62 € HT

Transfert de l'exercice de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) » au SDE des Côtes d'Armor

Françoise LAIGO rappelle au Conseil Municipal sa volonté d'installer une borne de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables, sur le parking du port du Guildo.

Elle présente le devis établi par le SDE qui s'élève à 11 400 € HT. Elle explique que si la commune transfère la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables » au syndicat, le reste à charge de la collectivité sera de 2 850 € HT.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

1) Approuve le transfert de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » au SDE22 pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien, et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables,

2) Autorise Madame Le Maire à signer tous les actes nécessaires au transfert de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » et à la mise en œuvre du projet d'installation d'une borne électrique au Guildo.

Lotissement Domaine des Vallées 3 - Dénomination d'une rue

Françoise LAIGO rappelle que, lors de la création des deux premières tranches du lotissement, le thème « des arbres » avait été choisi. Ainsi la première rue a été nommée « Rue du Chêne Vert » et la deuxième « Rue du Marronnier ».

Elle explique que les chênes existants seront préservés, et que les membres de la commission proposent le nom latin du chêne qui se prononce « Quercus ». Elle propose donc : la Rue des Quercus.

A la majorité (15 voix pour la Rue des Quercus et 2 voix pour la Rue de la Petite Chenaie (Béatrice BURLLOT et par procuration Jean-Luc CADE)).

Aménagement de 5 cavurnes pour le cimetière

Société retenue : ROC ECLERC de Quévert pour la somme de 1 250 € TTC

Entretien et régénération des terrains de football

Société retenue : ARVERT de Plumaudan pour la somme de 4 440 € HT

Viabilisation du lotissement Domaine des Vallées 3 : mission SPS (mission de coordination de Sécurité et de Protection de la Santé) - choix d'un bureau d'études

Société retenue : AG Coordination de Chatelaudren pour la somme de 3 360 € HT

Présents : Marie-Christine COTIN, Françoise LAIGO, Claudine LONCLE, Martine JOUFFE, André BOURGET, Alain MACÉ, Béatrice BURLOT, Jean-Luc CADE, Chantal DETOT, Philippe DOS, Virginie EVEN, Malo LETONTURIER, Sylvie MENIER et Pierre MILLOT

Excusés : Gilbert BIARD (procuration à André BOURGET), Michel BOITTIN (procuration à Béatrice BURLOT) et Delphine MARTIN

Secrétaire de séance : Jean-Luc CADE

Travaux Maison de Santé - éclairage public du parking

Les commissions voirie et environnement, réunies le 13 mai dernier, proposent d'installer deux mâts solaires sur le nouveau parking, de déplacer un mât filaire existant Rue du Sacré Cœur, et d'installer un nouveau mât filaire dans la partie ombragée du parking.

Montant du devis du SDE : 25 920 € TTC (Notre commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de Compensation de la TVA et percevra de notre commune une subvention d'équipement calculée selon les dispositions du règlement financier approuvé par le syndicat du SDE22 le 20 décembre 2019 d'un montant de 13 600 €. Ces montants sont transmis à titre indicatif. Le montant définitif de notre participation sera revu en fonction du cout réel des travaux. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

Vidéoprotection - prestation de maintenance du matériel de surveillance

Alain MACÉ explique au Conseil Municipal que le matériel de vidéosurveillance installé en 2022 n'est plus sous garantie, et que la société qui a installé le système est en liquidation. Il propose de souscrire un contrat de maintenance pour le matériel auprès d'un nouveau prestataire.

Société retenue : NEXECUR Protection pour la maintenance du matériel de vidéoprotection pour la somme annuelle de 1 187 € HT

Acquisition d'un serveur informatique

Société retenue : ACCES Réseaux de Lamballe pour la somme de 4 743,61 € HT pour la fourniture et l'installation d'un serveur avec une sauvegarde déportée.

Acquisition de tapis pour la salle de karaté

Société retenue : KMJ Sports de Trégueux pour la somme de 5 960 € HT

Agrandissement du terrain de pétanque

Création de 4 jeux supplémentaires. Alain MACÉ présente un schéma d'aménagement, et le budget prévisionnel des travaux réalisés en régie s'élève à 3 500 € TTC pour du terrassement et de l'empierrement.

A L'unanimité, le conseil municipal valide le projet.

Installation d'une borne de défense incendie et conventionnement avec les agriculteur

André BOURGET explique au Conseil Municipal la nécessité d'installer un nouveau poteau de lutte contre l'incendie au lieu-dit « La Planche », et présente un devis de la société SAUR qui gère le réseau d'eau de la commune.

Il ajoute que dans la campagne, les poteaux incendie sont parfois trop éloignés ou sous dimensionnés pour lutter contre les risques d'incendie des bâtiments d'exploitations agricoles. Lorsqu'ils font un dossier de déclaration d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), les agriculteurs sont souvent obligés d'installer des réserves d'eau privées, sous forme de réservoirs souples.

Lorsqu'un incendie survient près d'une exploitation agricole, il pourrait être intéressant que les pompiers puissent puiser dans ces réserves d'eau, plutôt que d'installer un puisard supplémentaire, sur des réseaux dont la taille des conduites est souvent insuffisante.

Il ajoute que pour que cela puisse se faire, il est nécessaire de conventionner avec les agriculteurs. Contre une participation financière à l'installation de leur réservoir incendie, les agriculteurs autoriseraient ainsi les pompiers à venir puiser dedans lors d'un incendie à proximité de leur exploitation. Il propose, en contrepartie, de verser un forfait de 1000 € de participation par réservoir, aux agriculteurs qui en dispose.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte l'offre de la SAUR pour la somme de 4 186 € HT, autorise le Maire à conventionner avec les agriculteurs qui disposent d'un réservoir incendie, pour pouvoir l'utiliser en cas de besoin, après leur avoir versé la somme de 1000 € par installation et à réaliser un audit permettant de connaître précisément les secteurs de la commune dont les moyens de lutte contre l'incendie sont sous dimensionnés.

Lotissement Domaine des Vallées 3 - précâblage fibre optique : choix d'un prestataire

Société retenue : IDEALIS de Carquefou pour la somme de 4 689 € HT

Liaisons douces Allée de Kilmore Quay - soutien financier plan vélo intercommunal de Dinan Agglomération

André BOURGET explique que la commission a travaillé avec les référents de Dinan Agglomération pour élaborer un plan d'aménagement qui permette la circulation des voitures et des engins agricoles, tout en autorisant les piétons et les cyclistes à circuler à contresens des véhicules en toute sécurité. Le principe retenu est celui d'une « vélorue » dont la voie est partagée entre les vélos les piétons et les véhicules à moteur.

Il propose que les travaux de voirie dont l'estimation s'élève à 26 847 € HT soient réalisés sous mandat avec Dinan Agglomération. A ces travaux il faudra ajouter un marquage au sol estimé à 5000 € HT. Dans le cadre de son plan vélo, Dinan Agglomération prévoit de développer 250 km de voies secondaires permettant de relier les communes entre elles en apportant un soutien financier aux communes qui en feront la demande, à hauteur de 50% des études et 50% des travaux. Ce projet de liaison douce entre parfaitement dans le cadre du plan vélo communautaire puisqu'il permettra de relier Créhen à Saint-Jacut.

Il propose de valider le plan financier suivant :

Dépenses HT		Recettes HT	
Travaux	31 847,00 €	Dinan Agglomération soutien financier plan vélo (50%)	15 923,50 €
Etudes	0,00 €	Autofinancement (50%)	15 923,50 €
Total dépenses	31 847,00 €	Total recettes	31 847,00 €

Planning prévisionnel et délai de réalisation :

- ✓ Début des travaux : septembre 2025
- ✓ Durée des travaux : 2 mois
- ✓ Fin des travaux : fin octobre 2025

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote pour le plan financier et le planning prévisionnel proposés.

Régularisations foncières sur la voirie communale

Afin de maîtriser les limites de l'espace public communal, des régularisations sont à faire de manière plus officielle chez le notaire. Deux cas de figure peuvent se présenter : soit la voirie communale a une emprise plus

ou moins importante sur le terrain d'un particulier, soit le particulier a empiété sur la voirie communale.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à intégrer les portions de terrains des particuliers situés Rue du Montafilan, Rue de la Touche et Impasse des Camélias dans la voirie communale et à payer la totalité des frais de géomètre et de notaires.

Vente d'une portion de voie communale à un particulier à la Ville Es Rouets

Madame Le Maire présente au conseil municipal la demande de Monsieur Sylvain RICHEUX qui souhaite acquérir la portion de la voie communale n°47 qui dessert sa propriété au lieu-dit « La Ville Es Rouets ».

Elle explique qu'en 2015, la commune a procédé à un échange de terrain avec Monsieur Alain RICHEUX afin de permettre de dévier la circulation des véhicules par le chemin à l'Est de sa propriété. Aujourd'hui, la portion de la VC n°47 (entre le chemin et son habitation) ne dessert plus que la propriété de Monsieur Sylvain RICHEUX.

Elle ajoute que la commission urbanisme, réunie le 15 mai dernier, propose, comme dans les ventes similaires récentes, de vendre à Monsieur Sylvain RICHEUX une portion d'environ 500 m² de la VC n°47 au tarif de 5 € le mètre carré. L'acquéreur prendra à sa charge les frais de géomètre, d'enquête publique et de notaire. Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

Vente d'une portion de terrain communal à un particulier Rue de la Fontaine

Monsieur et Madame COUPE souhaitent acquérir une portion de terrain communal sur le parking de la Rue de la Fontaine qui jouxte leur propriété.

Elle ajoute qu'en 2015, lors de la création du parking, Monsieur et Madame COUPE avaient demandé à échanger une petite portion de terrain qu'ils possédaient devant leur propriété avec la même équivalence sur le côté (7 m²). Le conseil municipal avait donné son accord mais l'acte n'a jamais été officialisé chez le notaire. Aujourd'hui, avant d'officialiser cet échange chez le notaire, ils demandent à agrandir le passage sur le côté de 5 à 6 m² supplémentaires.

Elle précise que la commission urbanisme, réunie le 15 mai dernier, propose d'accepter la vente des m² supplémentaires à ceux de l'échange, au tarif proposé lors des dernières ventes similaires récentes en agglomération, au tarif de 75 € le m² pour du terrain constructible. Les acquéreurs prendront à leur charge les frais de géomètre, d'enquête publique et de notaire. Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

Ecole primaire privée - participation communale aux frais de fonctionnement - solde année scolaire 2023/2024

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de verser à l'OGEC la somme de 10 072,50 € au titre du solde de la participation communale aux frais de fonctionnement de l'école primaire privée pour l'année scolaire 2023/2024.

Ecole primaire privée - participation communale - 1er acompte 2025/2026

A l'unanimité, le Conseil Municipal accorde une participation pour l'année scolaire 2025-2026, de 1 350 € par élève de maternelle et 500 € par élève de primaire, en trois versements. Le premier acompte (50%) sera versé en septembre (après validation des effectifs de la rentrée), le second versement (40%) en mars, et le solde après présentation du bilan définitif par l'O.G.E.C.

Cantine école privée - participation aux frais de fonctionnement - année scolaire 2025/2026

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'OGEC, pour l'année scolaire 2025/2026, une subvention communale de 1,20 € par repas pour les enfants de Créhen et de 0,70 € pour ceux domiciliés « hors commune ».

Crédits éveil, mobilier et fournitures scolaires accordés aux écoles pour l'année scolaire 2025/2026

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder à chaque école des crédits qui s'établissent comme suit :

- ✓ un crédit « fournitures scolaires » : 47,50 € par élève
- ✓ un crédit « éveil et sorties scolaires » : 30 € par élève
- ✓ un crédit « matériel et mobilier » : 250 € par classe

Renouvellement du pass'sport pour les jeunes

Le Pass' Sports s'adresse aux jeunes de Créhen âgés de 3 à 18 ans. Ce pass d'une valeur de 25 € est nominatif et expédié à tous les jeunes pour les encourager à faire du sport tout en aidant les associations locales.

Si le titulaire souhaite adhérer à une association, il présente son pass à l'association qui diminue ses frais d'adhésion du montant de 25 €. En contrepartie, l'association présente à la mairie la totalité des bons récoltés sur la saison afin d'en obtenir le remboursement. Le bon est valable auprès de toutes les associations de Créhen ainsi que dans une association hors commune à condition que le sport pratiqué ne soit pas proposé par une association de Créhen.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de renouveler le Pass' Sports pour une valeur de 25 €.

Feux d'artifice du 13 juillet - choix d'un prestataire pour la sonorisation

Société retenue : Yannick animations de Créhen pour la somme de 480 € TTC.

Validation du programme RECONNECT du PNR

Françoise LAIGO rappelle au Conseil Municipal que la commune a signé avec le Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de la Rance Côte d'Emeraude une convention relative à la réalisation de travaux de restauration des continuités écologiques.

Dans le cadre du programme RECONNECT (REstauration des CONTinuités ECologiques du Territoire Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude) le syndicat a proposé un programme d'aménagement en faveur de la nature sur la commune.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide les actions du programme RECONNECT suivantes, financées par le PNR :

- ♦ Le Frost (terrain communal des Ecouailles) : abattage des lauriers palmés pour replanter une haie champêtre de 65 m composée de 43 arbres et arbustes
- ♦ Entrepôt (à La Motte) : Installation d'une jachère fleurie, création d'une haie champêtre de 36 m composée de 24 arbustes et plantation de 4 arbres sur la pelouse
- ♦ Complexe sportif : plantation de 9 arbres bocagers isolés, fauche tardive, suppression de la bâche couvre-sol et pose d'un gros gîte à chauves-souris
- ♦ Verger de la Fontaine : plantation de fruitiers, création d'une haie bocagère et suppression de la bâche couvre-sol
- ♦ Terrain devant le Presbytère : Pose de 2 nichoirs à passereaux
- ♦ Lotissement du Montafilan (bassins tampon et chemin) : création d'une haie champêtre de 194m, plantation de 6 arbres fruitiers, pose d'un nichoir à passereaux et d'un gros nichoir à chauves-souris, installation d'une jachère fleurie et fauche tardive, création de haies sèches
- ♦ Chemin des Vallées (bassin tampon) : Création d'une haie bocagère de 59m composée de 39 arbres, im-plantation de jachère fleurie et fauche différenciée
- ♦ Le Clos Callouët : création d'une mare de 15-20m²
- ♦ Château d'eau du Guildo : réalisation d'un accès en haut de la porte pour le passage des chauves-souris et installation de briques et structures d'accueil.

Etat civil

Naissance



Marcel MAUNY (Saint-Malo),

Le 27 avril 2025 - Belle Noë

PACS

Christelle LEFAUCHEUX et Marc ANTOINE

Le 7 juillet 2025

19 Rue de la Croix Jolivet



Décès

Joseph LEBOULANGER , 93 ans, Gibraine	11 avril 2025
Denise PINCEMIN 91 ans, St-Joseph	16 avril 2025
Simonne PRUD'HOM , 86 ans, Gibraine	24 avril 2025
Geneviève AUBÉ , 100 ans, St-Joseph	26 avril 2025
Jean HAMELIN , 73 ans, 5 Rue de la Croix des Tilleuls	03 mai 2025
Marie GÉLIN , 96 ans, St-Joseph	21 mai 2025
Paul FOËZON , 95 ans, St-Joseph	24 mai 2025
Yvonne MARTIN , 92 ans, Gibraine	31 mai 2025
Guy BACHELET , 79 ans, Gibraine	07 juin 2025

Jean HAMELIN nous a quittés....

Jean est décédé le 3 mai dernier à l'âge de 74 ans.

Ces quelques mots pour rappeler l'homme discret et dévoué qu'il était ; toujours prêt à rendre service.

Tant que sa santé le lui a permis, il a été présent parmi les bénévoles de la commune pour le fleurissement, pour les décorations de Noël, pour le nettoyage des étangs, ...

Il a été également bénévole dans différentes associations.

Nous lui rendons hommage et nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.

Marie-Christine COTIN.



Les Noces de Palissandre

Renée et Michel BONNAMY se sont mariés le 28 novembre 1959 à la mairie de Colombes.

Ils n'avaient fêté ni leurs noces d'or, ni celles de diamant.

Ils ont fêté leurs noces de palissandre, soit leurs 65 années de mariage le week-end de Pâques en présence de leurs deux fils, quatre petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.



Les Noces d'Or

Marie-Annick et Jack CLOGENSON se sont mariés le 17 mai 1975 .

Cinquante après, le 17 mai 2025, ils se sont redits « oui » à la mairie de Créhen entourés de leurs deux fils, leurs deux petits-enfants et bien-entendu de leurs amis.

Des discours émouvants et des souvenirs partagés ont rythmé les deux cérémonies, créant une atmosphère chaleureuse et intime.



Urbanisme

Permis de construire (PC) ou de démolir (PD)

et déclarations préalables (DP) accordés

N° PC / DP	Adresse du projet	Nature
PC 022 049 25 00003	4 bis Rue de Montafilan	Maison individuelle
PC 022 049 25 00004	1 La Pichardais	Carport
PC 022 049 25 00005	2 Malhaire	Fosse agricole couverte
PC 022 049 25 00006	1 La Ville des Peccard	Démolition abri en ruine et extension maison individuelle
PC 022 049 25 00008	1 Le Vaurouault	Extension maison individuelle
PC 022 049 25 00009	La Ville Morel	Rénovation maison individuelle
DP 022 049 25 00020	5 Rue de la Fontaine	Changement de couleur des menuiseries, portes et poutres existantes / Mise en place d'un store banne
DP 022 049 25 00021	3 Chemin des Vallées	Clôture en remplacement d'une partie de la haie et changement de la porte d'entrée
DP 022 049 25 00022	3 La Prioulais	Surélévation de la toiture maison et création d'une lucarne
DP 022 049 25 00023	1 Brambouilly	Extension garage
DP 022 049 25 00024	1 Le Bézier	Remplacement des portes et fenêtres
DP 022 049 25 00025	4 Rue du Moulin de Talva	Mur de soutènement surmonté d'une clôture
DP 022 049 25 00026	11 Le Villeu	Remplacement des menuiseries, modification d'ouvertures, remplacement bardage, réfection de toiture et création d'un chapeau de cheminée
DP 022 049 25 00027	1 Béliard	Installation d'un portillon et d'un coffret technique
DP 022 049 25 00028	3 Rue de la Fontaine	Mise en place d'un portail / Création d'ouvertures
DP 022 049 25 00030	23 Rue de la Fontaine	Remplacement de fenêtres existantes et pose d'un enduit sur mur de parpaing
DP 022 049 25 00032	8 Allée des Cormorans	Clôture grillagée et muret
DP 022 049 25 00034	1 Rue du 19 Mars 1962	Abri de jardin
DP 022 049 25 00035	29 Rue de la Fontaine	Remplacer la porte d'entrée en bois par une porte d'entrée en alu avec un volet roulant
DP 022 049 25 00036	6 La Conterie	Rénovation et fermeture préau créant une extension de la maison individuelle
DP 022 049 25 00037	4 Rue des Tilleuls	Changement de toiture d'une dépendance Bardage sur murs arrière maison
DP 022 049 25 00039	3 Langerais	Changement de menuiseries, agrandissement de la porte de garage / Modification, agrandissement et création d'ouvertures

NB : Une procédure de déclaration préalable doit être faite pour l'édification des clôtures

Communication

Pause estivale pour le service de transport des aînés

Deux fois par mois, pour la 4^e année consécutive, le mardi matin un service minibus est mis en place pour aller chercher et emmener les personnes âgées et à mobilité réduite, faire leurs courses sur Plancoët.

Une dizaine de créhennais (es) font appel à ce service 2 fois le mois grâce à une équipe de 8 bénévoles chauffeurs et assistants (es).

Le mardi après-midi, une fois sur deux, ce sont les jeux de société, cartes ou cinéma à la Richardais.

Dans toutes ces activités, ce sont en moyenne 17 personnes qui participent aux courses, jeux et cinéma.

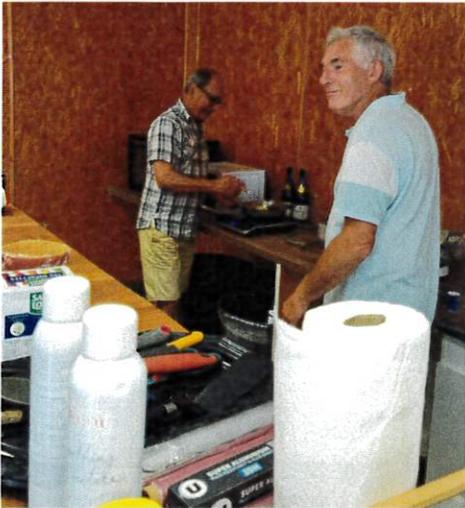
Dans l'équipe, nous avons quelques cinéphiles qui ne louperaient aucune séance et la petite pause salon pour terminer la sortie cinéma.

Pour clore ce premier semestre, nous nous sommes réunis mardi 1^{er} juillet, au chalet, pour un repas convivial concocté par l'équipe des bénévoles. Tout ceci dans la joie et la bonne humeur.

Ci-dessous le planning des 6 prochains mois.

Très bel été à toutes et tous, au plaisir de se retrouver **dès le mardi 9 septembre 2025**,

Claudine LONCLE



mardi 9 septembre 2025	Courses + jeux
mardi 23 septembre 2025	Courses + cinéma
mardi 7 octobre 2025	Courses + jeux
mardi 21 octobre 2025	Courses + cinéma
mardi 4 novembre 2025	Courses + jeux
mardi 18 novembre 2025	Courses + cinéma
mardi 2 décembre 2025	Courses + jeux
mardi 16 décembre 2025	Courses + cinéma
mardi 6 janvier 2026	Courses + jeux
mardi 13 janvier 2026	Galette des rois à 14h30
mardi 20 janvier 2026	Courses + cinéma
mardi 3 février 2026	Courses + jeux
mardi 17 février 2026	Courses + cinéma



La fête de la mer à Gublaine

Samedi 24 mai 2025 a eu lieu « la Fête de la Mer » à l'EHPAD Gublaine CH2P à Créhen. Fête institutionnelle qui permet de réunir les résidents, leurs proches, les professionnels, des résidents de Pléneuf Val-André et de Lamballe.

L'univers de la mer était au centre des décorations confectionnées par les résidents et avec la collaboration du centre de loisirs pour le prêt de fresques et autres. Sans oublier, pour ce jour festif, le dress code : « la marinière ! ».

Dès l'entrée de la structure, le ton était donné avec une exposition de véhicules anciens. L'après-midi a

été animé en chansons avec les « Baladins d'Émeraude » et leur accordéon. En alternance le groupe « V'nez do Nous » a apporté une touche de musique traditionnelle bretonne.

Tout au long de l'après-midi, l'association Envies'Âges s'est activée à la vente de crêpes, gâteaux, boissons. Cette association permet de récolter des fonds pour financer des sorties aux résidents de Créhen, Pléneuf Val-André et Lamballe.

Les résidents sont enchantés de cet après-midi festif.

Elisabeth HAMONET, animatrice



Pass'sport et culture pour les 3 - 18 ans

Déjà la quatrième année que nous avons mis en place le Pass'sport Culture pour aider, encourager nos jeunes à faire du sport et par le fait soutenir nos associations.

Le Pass'sport s'adresse à tous les jeunes de la commune âgés de **3 à 17 ans révolus**.

Pour rappel, il a une valeur de 25€ et est valable pour une adhésion à une association présente sur le territoire ou sur les communes environnantes sous réserve que celle-ci n'existe pas sur la commune.

En 2021, 45 Pass'sport avaient été validés sur un total de 218 personnes pouvant en bénéficier.

Le bilan de l'année 2022 était presque identique, 48 Pass'sport validés sur un total de 217 ayants droits.



Et pour l'année 2023, une belle progression puisque 86 Pass'sport validés sur un total de 229 ayant droit.

Pour l'année 2024, 218 ayant droit et 65 personnes ont demandé à bénéficier de Pass'sport.

Rendez-vous est pris pour cette nouvelle année 2025. Vous recevrez le pass'sport par voie postale fin août. Si jamais vous ne l'avez pas reçu, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02.96.84.13.12.

Alain MACÉ.

NB : Si l'association hors commune ne souhaite pas prendre votre chèque pass'sport et culture, n'hésitez pas à venir en mairie pour nous en parler.

Le bus des métiers arrive à Créhen

Jeudi 10 juillet le bus des métiers sera présent pour répondre aux questions du public.

De 9h30 à 12h30, à Créhen, devant la Mairie.

Formation, orientation, emploi, métiers, création d'entreprise ou encore reconversion professionnelle, les conseillers à la vie professionnelle de La Cité des Métiers des Côtes d'Armor seront présents pour répondre à vos questions dans le cadre d'un échange individuel.

L'accès est gratuit et sans rendez-vous.

Pour toute information, la Cité des Métiers est disponible au 02.96.76.51.51 ou par mail :

contact@citedesmetiers22.fr

Retrouvez toutes les dates du passage du bus sur le territoire sur le site : www.citedesmetiers22.fr



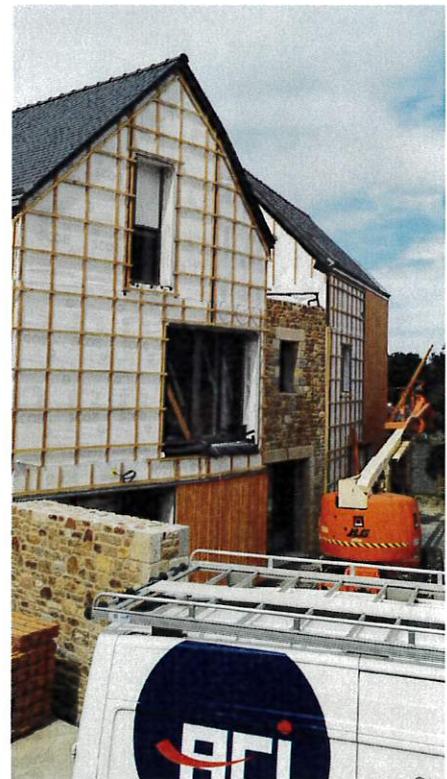
Le Bâtiment

Articles faits par Claudine LONCLE

Avancement de la Résidence Champagne

Depuis cette semaine, l'entreprise est en train de fixer le bardage bois, celui-ci nous donne l'aspect final du bâtiment.

A l'intérieur, les cloisons sèches sont terminées. Chaque corps de métier respecte les délais afin que nous puissions avoir une réception et une mise en location pour le 1er novembre 2025.



Maison de Santé



Vous avez pu le constater, la Maison de Santé prend forme. Les entreprises respectent le planning établi par l'architecte.

L'étanchéité et l'isolation paille (30 tonnes de paille hachée) sont terminées. La pose des huisseries a commencé et le bardage va pouvoir commencer prochainement.



Réception de 3 bancs de la FRATERNITÉ

Le 23 mai dernier nous avons inauguré le cadeau du ROTARY CLUB de BEAUSSAIS-SUR-MER.

En effet nous avons reçu 3 bancs de la fraternité que nous avons installés respectivement dans les écoles primaires de Créhen : école Jacques Prévert, école Immaculée Conception et de Saint Lormel : école Saint Pierre.

Ces bancs sont le symbole important de l'amitié et de l'empathie. C'est le lieu où les enfants peuvent s'asseoir pour échanger avec leurs camarades et rompre l'isolement. Cette pratique fait partie du combat mené dans les écoles contre le harcèlement.

Nous remercions chaleureusement le ROTARY CLUB, ses membres et ses financeurs pour ces bancs très colorés, qui permettront aux enfants de nos écoles de participer à lutter contre ce fléau qui s'est invité dans le monde scolaire.



Marie-Christine COTIN.



Nouveau broyeur d'accotement au service technique

La commune a fait l'acquisition d'un broyeur d'accotement pour remplacer l'ancien matériel qui était devenu inutilisable après 22 ans de service. Cet appareil servira principalement à l'entretien des chemins de randonnées.

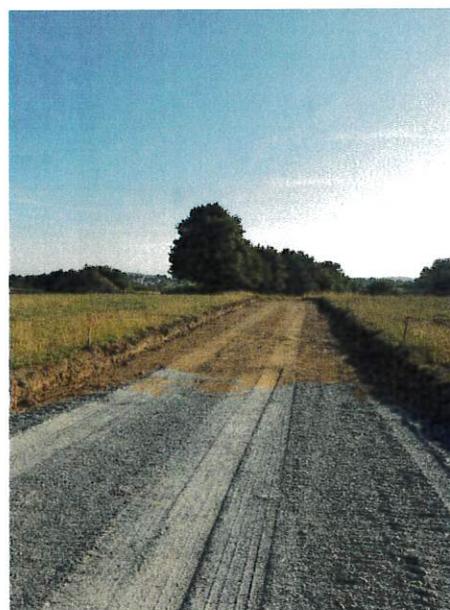
André BOURGET.



Lotissement du Domaine des Vallées 3

Début des travaux de voirie et réseaux.

Fin septembre, fin de la viabilisation.



Réalisations de travaux d'environnement par nos agents



Deux parterres de fleurs ont été débâchés :

En face de la salle polyvalente et devant les ateliers municipaux, nos agents ont réalisé l'enlèvement des bâches plastiques qui étaient inadaptées à nos plantations. Avec le temps, elles empêchent tout apport de matière organique par le haut. La terre devient sèche et perd ses ressources en sels minéraux sans lesquelles aucun végétal croît en bonne santé.

Nous avons voulu relooker ces parterres qui étaient sous l'emprise des ronces et devenus difficiles d'entretien. Ainsi, il a été donné un style plus épuré avec des touches minérales sous géotextile.

Pose de 4 nichoirs à passereaux dans les arbres de la salle polyvalente et sur les arbres au Presbytère, financés par le programme RECONNECT du PNR.

Confection d'un gîte à chauves souris dans le château d'eau du Guildo par nos agents sur les conseils des techniciens RECONNECT afin de permettre à ces

espèces de se développer et de s'installer dans ces lieux sans être dérangées et en toute sécurité.

La pelouse autour de l'Entrepôt a été semée avec un **endroit dédié à de la jachère fleurie** si le temps le permet.

Réalisation d'un puits perdu avec en amont un enrochement pour favoriser l'écoulement de l'eau de pluie ainsi que celle du lavage des bâches de l'inter-association.

Petite précision pour l' **arrosage des jardinières** :

Pour celles qui sont près de la garderie, elles sont en arrosage en réseau avec de l'eau de pluie collectée dans la cuve qui se trouve sous la garderie.

Pour les autres, l'arrosage est manuel avec de l'eau collectée dans la cuve qui se trouve sous l'entrepôt. Nous n'utilisons pas d'eau du réseau d'eau potable.

Seul le terrain de foot d'honneur est arrosé, si nécessaire, en utilisant le forage. Le terrain d'entraînement n'est pas arrosé.

Françoise LAIGO.

Le compostage partagé arrive dans notre commune

Dans le cadre de l'obligation de tri des biodéchets (déchets alimentaires et végétaux) en vigueur depuis le début d'année 2024, Dinan Agglomération distribue gratuitement des composteurs individuels pour les habitants avec jardin et crée et entretient des aires de compostage partagé pour les habitants sans jardin. Créhen va donc avoir sa zone de compostage collectif au cours de l'été. Elle se situera dans l'angle de la rue de Gibraine sur un espace communal.

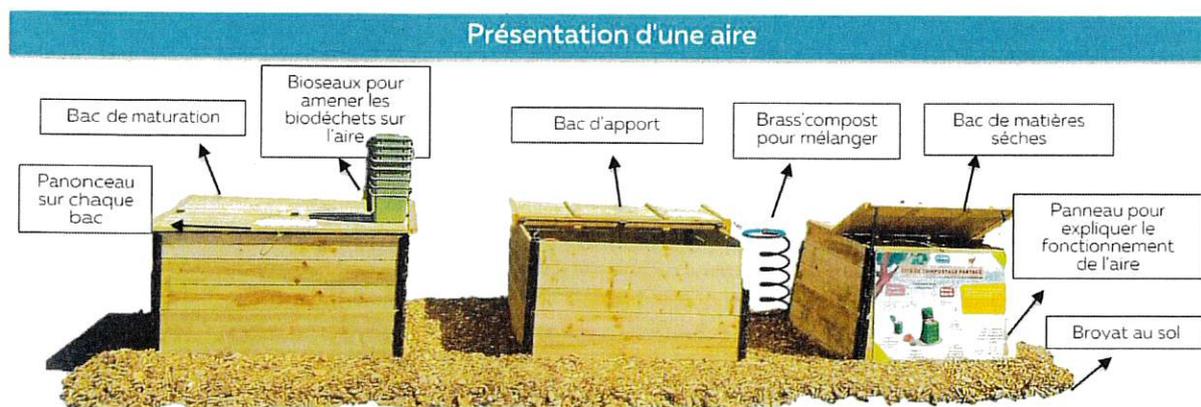
Le tri des biodéchets (déchets alimentaires et végétaux) est un véritable levier pour réduire le volume de sa poubelle d'Ordures Ménagères et ainsi accompagner les changements de collecte mis en place en 2025. Une aire de compostage partagé est un équipe-

ment collectif, permettant aux habitants de composter à l'échelle d'un quartier ou d'une commune, en y amenant leurs déchets alimentaires.

Une fois par semaine, le bénévole référent pour notre commune, Alain LETACONNOUX, est chargé du mélange des bacs, de l'ajout de matières sèches, à disposition sur l'aire, dans le bac d'apport et du retrait des erreurs de tri.

En espérant que nous puissions créer d'autres aires de compostage partagé dans d'autres quartiers.

Françoise LAIGO.



Palmarès des maisons fleuries

Cette année encore, nous avons passé une journée magnifique à parcourir la commune afin de trouver des « pépites florales » et nous en avons vues !

La commission « fleurissement communal » était composée de Messieurs Jouffe de Corseul, Moreau de Plancoët, Richeux de la Landec et de moi-même.

Nous avons fait plusieurs kilomètres en voiture dans la campagne ; le centre-bourg et les lotissements à pied.

Nous avons noté environ 45 propriétés et retenu 3 dans chacune des 8 catégories.

La remise des prix se fera à l'étang autour d'un pot de l'amitié.

Nous donnons rendez-vous à tous nos lauréats

le vendredi 12 septembre

à 18h00 à l'étang.

Françoise LAIGO.



Cat.1 : Maisons avec jardin visible de la rue <1000 m²

- 1er prix M. et Mme BEAUREPAIRE Philippe
2ème prix M. et Mme ALLORY Eugène
3ème prix M. et Mme BEDFERT Louis

Cat.2 : Parcs et grands jardins >1000 m²

- 1er prix M. et Mme LONCLE Christian
2ème prix M. et Mme CLOGENSON Jack
3ème prix M. et Mme THEBAULT Adrien

Cat.3 : Façades fleuries seules, haies, talus, allées

- 1er prix M. et Mme LECORGUILLÉ Jean-Marie
2ème prix Mme GINGAST Valérie
3ème prix Mme PETIOT Francine

Cat.4 : Hôtels, Restaurants

- 1er prix Le Vieux-Château
2ème prix Au Gré du Vent

Cat.6 : Rocailles, jardins « zen » et jardinet fleuri

- 1er prix M. et Mme LE CUNFF Pierre
2ème prix M. et Mme PLOUCHARD Michel
3ème prix ex-aequo M. et Mme MACÉ Daniel
3ème prix ex-aequo M. et Mme TREILLY Francis

Cat.7 : Hébergements touristiques saisonniers

- 1er prix M. et Mme LEROUX Jacques

Cat.8 : Potagers fleuris visibles ou non de la rue

- 1er prix M. et Mme SAMSON Daniel
2ème prix M. et Mme RAGOT Mario
3ème prix ex-aequo M. et Mme RAULT Dominique
3ème prix ex-aequo M. et Mme JAFFRENOU Ange

La Congrégation de la Divine Providence de Créhen

Samedi 21 juin, à la chapelle de la Maison Mère de Créhen, **deux religieuses congolaises** : sœur Prudence BETUKU et sœur Marie Jeanne KOBO **se sont engagées pour toujours dans la congrégation de la Divine Providence**, au cours de l'Eucharistie qui était présidée par Monseigneur Moutel, évêque de Saint Briec et Tréguier.

Ces 2 religieuses ont passé 3 mois en Europe pour connaître les lieux des origines de la Congrégation. Durant leur séjour, elles ont rencontré les sœurs de France- Belgique. Elles ont séjourné dans plusieurs communautés pour mieux connaître la vie des sœurs

en Europe. Pour elles, c'est une réelle découverte : le pays, le climat, les modes de vie, la mission des sœurs dont la devise est : « CŒUR AMI DES PAUVRES ».



Dans le cadre de l'évènement « *Patrimoine culturel du Parc est en fête* » proposé par le PNR, le site de la **Divine Providence a ouvert ses portes au public le samedi 24 mai 2025**.

C'est tout au long d'un parcours fléché et guidé que la centaine de visiteurs (*locaux mais pas que !*) a pu découvrir ou redécouvrir le cloître et son exposition permanente, la pierre « Cor Amator Pauperum » de 1824, la chapelle du cimetière, le parc de la Congrégation, la grande chapelle de 1899 ainsi que la salle des Missions. Plusieurs Créhennais s'y sont agréablement retrouvés et ont évoqué des souvenirs du temps de leur scolarité. Deux sœurs ont apporté une photo de leur papa dans le jardin du Pensionnat où il a été 25 ans jardinier. Mme G. était heureuse de revoir les lieux où elle a vagabondé parmi les « Sœurs de Créhen » quand son papa travaillait à la Maison-Mère.

Les échanges sur l'Histoire de la Congrégation par Sr Thérèse Colleu et Sr Charlotte Matendo ont été très appréciés, ainsi que les discussions avec les religieuses rencontrées, chemin faisant, dans le parc du Sacré Cœur....

Céline Hamon et Bertrand Richard, guides du jour, sont ravis d'avoir pu contribuer à cette belle journée.



Le premier semestre 2025 a vu se concrétiser l'aboutissement du projet de **rénovation extérieure du mur de pierres entourant la Congrégation Divine Providence** sur les rues du Sacré Cœur, route de l'Arguenon et rue Guy Homery jusqu'au gîte Ty Bihan. Cette opération était nécessaire car le mur portait les stigmates du temps, notamment sur la partie basse des joints ; cela aurait joué à terme sur la stabilité globale de l'enceinte.

En deux années (2024 et 2025), l'entreprise de maçonnerie SAVARY de Créhen aura ainsi rejointoyé environ 440 mètres de linéaire pour environ 900 m² de mur ! En 5 mois de labeur cumulé sur deux périodes, un beau challenge relevé la main haute comme en témoigne les nombreux témoignages de satisfaction exprimés.

Le mortier de chaux et la couleur choisie, Terre d'arène, permettent la mise en lumière des pierres et une qualité de finition parfaite.

Merci à David SAVARY et à son fidèle salarié Benoit pour ce bel artisanat local !

Bertrand RICHARD, Directeur Association Guy Homery

Convention signée avec la chasse



Nous, chasseurs, dénonçons les multiples attaques injustifiées qui viennent notamment de Bruxelles, de technocrates adeptes de la norme et déconnectés de la réalité, des anti-tout et des écolos dogmatiques.

Trop, c'est trop ! Régulièrement harcelés, les chasseurs en ont ras-le-bol. Nous réaffirmons notre détermination à défendre la chasse, qui est un art de vivre, et qui représente l'avenir dans nos sociétés déshumanisées et déconnectées de la nature.

AUSSI, NOS DEMANDES SONT :

- 1** Reconnaissance d'intérêt général de la chasse française et inscription au patrimoine immatériel de l'Unesco de tous les modes de chasse.
- 2** Arrêt du paiement des dégâts de grand gibier sur les cultures par les seuls chasseurs afin de sauver le système d'indemnisation pour les agriculteurs.
- 3** Refus de l'interdiction d'utilisation du plomb dans les munitions de chasse.
- 4** Suppression de tous les moratoires européens et maintien de toutes les espèces chassables.
- 5** Reconnaissance de la légitimité de toutes les chasses traditionnelles afin de garantir leurs pratiques.
- 6** Animation d'une police de proximité rurale par les fédérations des chasseurs à disposition des communes.
- 7** Création d'un fonds dédié aux fédérations pour financer des actions de réaménagement environnemental comme les haies pour le petit gibier.
- 8** Permission aux chasseurs de céder leur gibier sans contraintes réglementaires disproportionnées.
- 9** Réduction significative des populations de loup, afin de sauver le pastoralisme et les populations d'ongulés.
- 10** Retour à la liste complète des nuisibles dans tous les départements, et maintien partout du piégeage et du déterrage.
- 11** Liberté de continuer à chasser le week-end, les vacances et jours fériés.



L'hypno-relaxation

"Un jeudi par mois, je prends soin de moi" : la saison d'hypno-relaxation se termine avec des retours qui font toujours chaud au cœur :

" Je me sens bien détendue et zen, je vais mettre cette séance en application chez moi "

" J'apprécie les séances qui permettent de faciliter le sommeil "

" J'ai adoré toutes tes séances où on peut se poser, tranquille, et tes précieux conseils. "

Sophie partage pendant une séance par mois des outils pour mieux dormir, prendre confiance en soi, se connecter aux besoins profonds.

Puis elle vous emmène dans une séance guidée par sa voix pour repartir ressourcé, et en phase avec vos besoins inconscients.

Le tout avec convivialité, détente et joie.

Un nouveau programme redémarre en septembre. Pensez à réserver votre place 😊

Pour toute demande de renseignements :
06.16.74.66.26.

www.consulthypnose.fr

EI Sophie Tapin, Hypnose et thérapies
Espace partagé, 5 rue Guy Homery, 22130 Créhen
06.16.74.66.26.

RDV sur www.crenolibre.fr

Pour suivre mes événements :

Facebook : Hypnose Sophie Tapin



La santé à Créhen

En 2019, alors que de nombreuses communes sont confrontées à des déserts médicaux et le départ en retraite du docteur Burlot approchant, les professionnels de santé, à l'initiative de monsieur Pierre Lecaillier, maire de Créhen se réunissent. Autour de cette rencontre, germera l'idée de la création d'un pôle de santé. Ce dernier aura pour vocation de rassembler, mais aussi de motiver l'installation de nouveaux professionnels de santé

Cette démarche collaborative vise à créer un environnement où médecins, infirmières, masseurs kinésithérapeutes et pharmaciens peuvent travailler ensemble de manière plus efficace. L'objectif est de permettre un échange d'expertise, une amélioration de l'accompagnement des patients, en rendant leurs parcours de soins plus fluides.

En 2022, la création d'une association de professionnels de santé regroupant 14 personnes dont : 3 médecins, 3 masseurs-kinésithérapeutes, 3 infirmières, une infirmière Asalée, 2 pharmaciennes, 1 préparatrice en pharmacie, 1 enseignante en APA (Activité Physique Adaptée) a été validée et labellisée par l'ARS (Agence Régionale de Santé). Cette association répond à des appels à projets portant sur la prévention de la santé, la lutte contre la sédentarité et propose ainsi des ateliers tels que : « mieux vivre avec sa maladie chronique, la prévention des chutes et un programme ma mémoire, mon proche et moi (ateliers aidants/aidés pour les patients avec un trouble cognitif) ».

Avec le soutien des communes voisines l'association décide de porter le projet pour la création d'une Maison Sport Santé sur notre territoire. « La Maison Sport Santé de l'Arguenon » a pour but de promouvoir l'activité physique et orienter les personnes dans leur pratique.

En 2024, un Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) a été établi entre la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et l'association. Cet accord permet d'accéder à des aides annuelles pour soutenir des initiatives de santé publique, contribuant ainsi à une meilleure prise en charge des patientes et patients. Il favorise également le partage de pratiques à travers des rencontres régulières, l'utilisation d'outils numériques adaptés et l'établissement d'un environnement propice à l'échange d'informations. L'association, pour améliorer ces échanges, a intégré une diététicienne, une ergothérapeute et des patients partenaires.

Grâce à cette dynamique, l'association a récemment accueilli 2 nouveaux médecins généralistes qui viennent renforcer l'équipe suite au départ à la retraite du docteur Burlot, installé à Créhen depuis 36 ans.

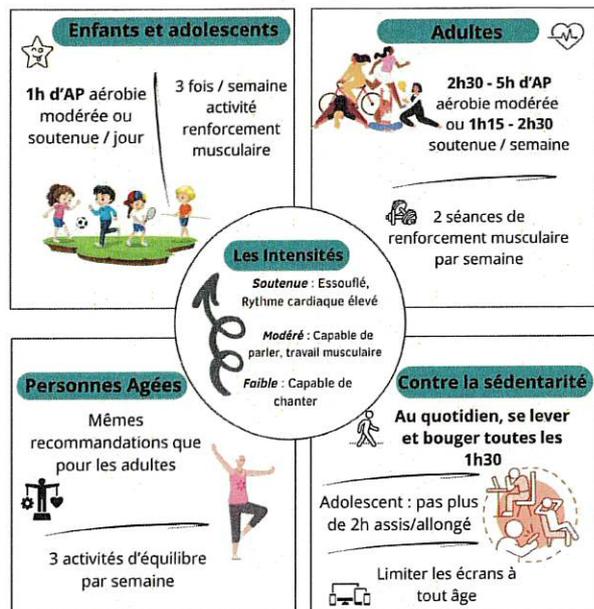
Le pôle de santé porté par la municipalité est actuellement en construction rue du sacré Cœur. Il accueillera les 3 médecins généralistes, 2 masseurs kinésithérapeutes, 3 infirmières, 1 infirmière Asalée, 1 orthophoniste ainsi qu'une permanence pour la Maison Sport Santé. Actuellement, il reste un bureau disponible pour l'installation d'un professionnel de santé. N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie ou un professionnel de santé de Créhen.

Aujourd'hui, de nouveaux projets sont en cours, notamment en partenariat avec le CMP (Centre Médico-Psychologique) de Dinan. Ainsi des consultations avec une infirmière spécialisée en psychiatrie seront mises en place à partir du mois de septembre 2025 au sein du cabinet médical.

Les professionnels de santé



Les recommandations d'activités physiques (AP)



De la sédentarité à l'activité physique...

Limiter son temps passé assis est aussi important que faire de l'activité physique.

Être trop sédentaire n'est pas bon pour la santé, même si on est physiquement actif.

SÉDENTARITÉ

Tous les moments où nous sommes assis ou allongés (hors temps de sommeil) et où nous dépensons très peu d'énergie

Les déplacements motorisés (la voiture, le bus, la trottinette électrique...)



Le temps de travail sédentaire (devant un ordinateur, en réunion...)



Les temps de loisirs ou domestiques sédentaires (regarder la TV, les jeux vidéos, lire un livre...)



ACTIVITÉ PHYSIQUE

Toute activité où une proportion importante de notre corps est en mouvement

Les déplacements actifs (le vélo, la marche, la trottinette...)



Le temps de travail actif (pauses actives, utilisation des escaliers, métiers manuels...)



Les temps de loisirs ou domestiques actifs (le sport, le bricolage, le ménage...)



PEP'S:

Ateliers équilibre Séniors (+ de 60 ans)

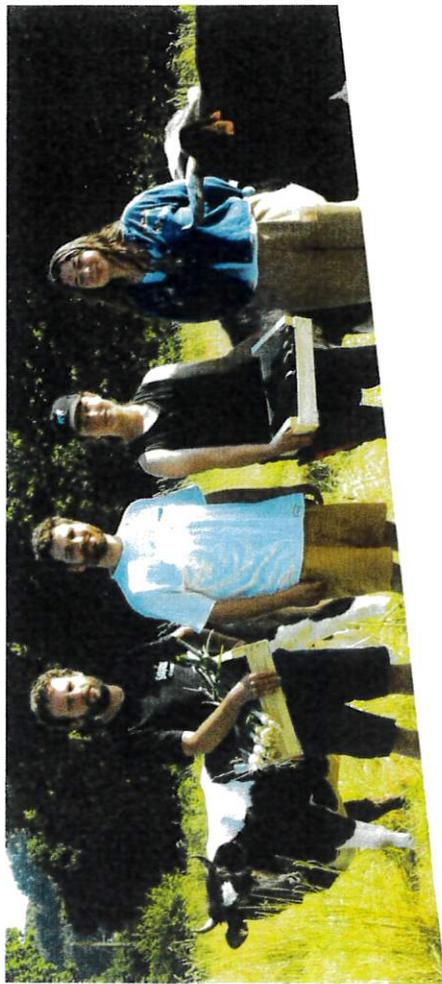
Améliorer votre équilibre
Prendre confiance
Maintenir une bonne qualité de vie
Maintenir votre autonomie
Prévenir le risque de chute

Rejoignez notre programme composé de 12 ateliers dans une ambiance conviviale avec des encadrants spécialisés et proche de chez vous.

**Prochaine session
de septembre à décembre 2025
les vendredis de 14h30 à 16h.**

Inscriptions gratuites
au 06.30.11.68.23





LA FERME DE LA PRIOLAIS

vous propose des légumes frais et de saison,
à commander par SMS ou mail
et à récupérer à la ferme.

LES VENDREDIS DE 17H A 19H

5 La Priolais, 22 130 Créhen

POUR LA LISTE DES LÉGUMES ET TARIFS

07.81.39.88.29

gaecfermedelapriolais@gmail.com

Plus tard dans la saison la vente sera ouverte sur le même
créneau sans obligation de commande
Vous pouvez suivre notre actualité sur notre page facebook
"Ferme de la Priolais"

FERME BIO HAMONIAUX

Producteurs et artisans bio et locaux

+ DE 25 STANDS

Restauration rapide, CHEZ MARMITES

Calèche et Groupe musical

13 AOÛT DE 15H À 20H

MARCHÉ FESTIF

18H00 TRAITE DES VACHES ET BUVÉE AUX VEAUX
RUE LA COUR, 22130 CRÉHEN

Tarifs communaux

Les salles communales

Jusqu'à 250 personnes pour un repas dansant, 300 pour un loto et 400 pour un spectacle	Associations communales	Particuliers ou entreprises commune	Particuliers ou entreprises ou associations hors commune
SALLE POLYVALENTE (entre 250 et 400 personnes selon le type de manifestation)			
Salle (repas, buffet, bal, concours, loto, spectacle...) chauffage, sono	Gratuit	WE 2 jours : 300 €	WE 2 jours : 600 €
Jour supplémentaire	0,00 €	100,00 €	200,00 €
Vin d'honneur	0,00 €	100,00 €	200,00 €
AG, réunions, formations	0,00 €	100,00 €	200,00 €
Vaisselle (le couvert)	0,00 €	0,50 €	0,50 €
Location verres seul (la douzaine)	0,00 €	1,50 €	2,00 €
Caution salle	500,00 €	500,00 €	500,00 €

	Associations communales	Particuliers ou entreprises commune	Particuliers ou entreprises hors commune
ETANG			
Abri seul + 1 WC	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Abri + eau + électricité + frigo + WC	0,00 €	40,00 €	70,00 €

100 personnes maximum	Associations communales	Particuliers ou entreprises commune
FOYER (100 personnes maximum)		
Salle (repas, buffet, bal, concours, loto, spectacle) Chauffage, sono	Gratuit	WE 2 jours : 250 €
Vin d'honneur	0,00 €	70,00 €
AG, réunion, formations	0,00 €	
Vaisselle (le couvert)	0,00 €	0,50 €
Location verres seul (la douzaine)	0,00 €	1,50 €
Caution salle	500,00 €	500,00 €

50 personnes maximum	Associations communales	Particuliers ou entreprises commune	Particuliers ou entreprises ou associations hors commune
CHALET (50 personnes maximum)			
Salle (repas, buffet, bal, concours, loto, spectacle...) Chauffage, sono	Gratuit	WE 2 jours : 150€	WE 2 jours : 250 €
Jour supplémentaire	0,00 €	50,00 €	100,00 €
Plusieurs jours en semaine	0,00 €		
Vin d'honneur	0,00 €	50,00 €	100,00 €
AG, réunions, formations	0,00 €	50,00 €	100,00 €
Vaisselle (le couvert)	0,00 €	0,50 €	0,50 €
Location verres seul (la douzaine)	0,00 €	1,50 €	1,50 €
Caution salle	300,00 €	300,00 €	300,00 €

Associations : gratuité des salles pour toutes les manifestations de l'année des associations ainsi qu'aux particuliers pour organiser la fête des voisins

Employés communaux en activité : 1 forfait WE gratuit/an et tarif particuliers communes pour tous pour l'anniversaire en leur honneur, en l'honneur de leur conjoint ou de leurs enfants jusque 20 ans ainsi que pour leur propre départ en retraite.

Salle de danse ou de karaté : location privée pour des professionnels exerçant dans le local partagé ou la maison de santé : Forfait 30 € / séance - selon les disponibilités de ces salles ; la priorité étant donnée aux associations sportives et culturelles.

Salle du chalet : location privée par des professionnels exerçant dans le local partagé ou la maison de santé pour des groupes de Créhen : forfait 50 € / séance ou 100 € / séance pour des groupes hors commune, selon les disponibilités de la salle ; la priorité étant donnée aux associations sportives et culturelles.

La cantine école publique

✓3,50 € / enfant

✓5,10 € / adulte



L'accueil périscolaire

Tarifs à la journée	Si quotient familial < 650 €	Si quotient familial > 650 €
Matin	1,57 €	1,87 €
Soir (goûter compris)	1,99 €	2,42 €
Matin et soir (goûter compris)	3,45 €	3,74 €
Supplément dépassement après 19h : 4,00 € le quart d'heure entamé		

Réductions par famille :

20 % pour le 2^{ème} enfant

30 % pour le 3^{ème} enfant

Gratuit à partir du 4^{ème} enfant



Le centre de loisirs

	JOURNÉE AVEC REPAS	JOURNÉE SANS REPAS	DEMI-JOURNÉE AVEC REPAS	DEMI-JOURNÉE SANS REPAS
Tranche 1 ; QF < 331	6,50 €	5 €	5 €	3.50 €
Tranche 2 ; QF de 331 à 650	8.50 €	6.50 €	6.50 €	4.50 €
Tranche 3 ; QF de 651 à 800	11.50 €	9 €	8.50 €	6 €
Tranche 4 ; QF de 801 à 1100	13.50 €	10.50 €	10 €	7 €
Tranche 5 ; QF de 1101 à 1310	14.50 €	11 €	11 €	7.50 €
Tranche 6 ; QF > 1310	16.50 €	12.50 €	12.50 €	8.50 €
Hors Dinan Agglomération	26 €	22 €	20 €	14 €

- ✓ Les veillées seront facturées 3 € par enfant quel que soit le QF
- ✓ Les employés communaux de Créhen se verront appliquer le même tarif que les habitants de Créhen quel que soit leur lieu de résidence.
- ✓ Si les familles refusent de donner les documents nécessaires du Quotient Familial, le tarif correspondant au QF > 1310 s'appliquera.
- ✓ Un tarif dégressif applicable à la journée ; -10% pour le 2^{ème} enfant, -20% à partir du 3^{ème} enfant.
- ✓ Une pénalité de 10 € sera appliquée pour les retards après la fermeture de l'ALSH.
- ✓ Les règlements peuvent être effectués par chèques, espèces, chèques CESU, chèques ANCV au Trésor Public.
- ✓ Le tarif de la tranche 4 sera appliqué aux familles d'accueil dont les enfants sont pris en charge par la maison du département.
- ✓ Le coût du repas et de la garderie sont inclus dans le tarif sauf dans le tarif « journée sans repas ».
- ✓ Le tarif « journée sans repas » ne sera applicable que pour les enfants qui présentent des soucis de santé qui les obligent à suivre un régime très draconien (sur présentation d'un certificat médical). Les repas et les goûters seront fournis par les familles.
- ✓ Le quotient familial sera demandé à la CAF ou la MSA au moment de l'inscription de l'enfant. Il ne sera revu en cours d'année que si les parents apportent la preuve de son changement.



Le grand forum des associations

Un rendez-vous incontournable !

Sport, culture, loisirs, engagement citoyen... Le Grand Forum des Associations revient cette année encore pour une journée placée sous le signe de la découverte et du partage ! Rendez-vous le samedi 6 septembre 2025, de 10h à 17h, à la salle omnisports de Val d'Arguenon/Pluduno pour rencontrer plus de 70 associations dynamiques et passionnées.

Un large choix d'activités pour tous les goûts !

Que ce soit pour vous ou pour vos enfants, trouvez l'activité qui vous plaît et rejoignez l'association qui vous correspond ! Le Grand Forum rassemble des associations de 17 communes du secteur Plancoët-Plélan autour d'un large panel d'activités : sports, loisirs, culture, engagement solidaire, ... Une belle occasion de découvrir de nouvelles passions et d'adhérer à une structure locale !

Associations : inscrivez-vous dès maintenant !

Vous représentez une association et souhaitez participer ? Faites votre demande d'inscription directement en ligne sur notre site web. La rubrique "Infos pratiques" vous informe sur toutes les modalités d'installation. En prime, les associations présentes au Forum bénéficieront d'une vitrine privilégiée sur notre site internet, avec un descriptif et des photos.

Un site web référençant plus de 300 associations locales !

Un véritable outil pratique pour tous les habitants du

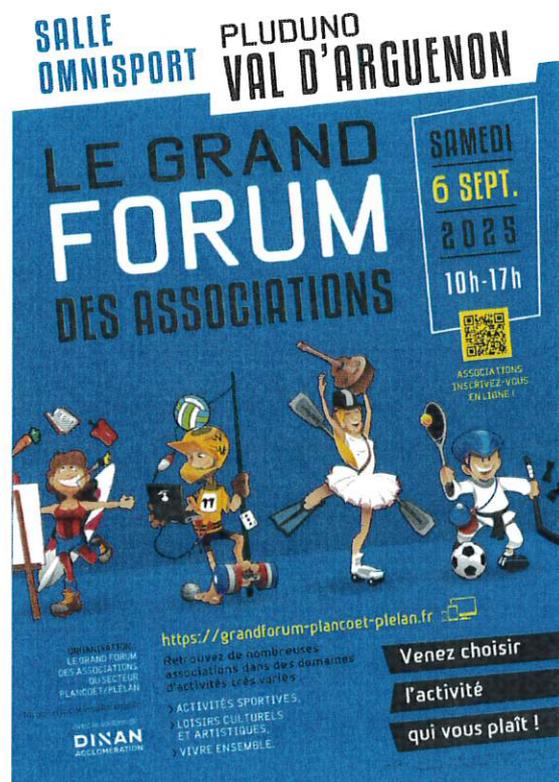
secteur ! Recherchez une association selon son domaine d'activité, sa commune ou par mots-clés, et accédez à toutes les informations utiles sur la prochaine édition du Forum.

Contact :

www.grandforum-plancoet-plelan.fr

Courriel : forum-associations@orange.fr

Adresse : Place de la Mairie – 22130 Plancoët



COMICE VAL D'ARGUENON

Samedi 13 septembre

Saint-Méloir-Des-Bois

Entrée gratuite/Restauration sur place



Rencontres avec...

(par Alain MACÉ)

Alison et Andy chez eux depuis le 1^{er} mai 2025

Le Ch'ti & Co a succédé au Ch'ti commerce depuis le départ de Véronique et Philippe.

Avec leurs trois enfants, ils se sont installés à Créhen après avoir vendu leur bien de Trégon.

Originaire du Val de Marne et avec des parents et grands-parents ayant vécu dans le nord de la France, on retrouve cette sensation nordiste dans les plats proposés.

Snacking, friagerie, cave à vins et à bières, plats à emporter ou à manger sur place.

Les plats proposés sont confectionnés avec des produits locaux :

Les frites sont faites maison avec des produits de la baie du Mont St Michel et cuites à la graisse de bœuf.

Les burgers viennent de 2 boulangeries autour de Créhen.

Les steaks sont pris dans une boucherie de Ploubalay.

Les fricadelles viennent de la boucherie de l'Arguenon

Les bières sont en partie locales et les vins viennent de toutes les régions et principalement de La Loire.

Le restaurant est ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 21h00 et le dimanche de 18h00 à 21h00.

Deux services en semaine 12h/14h et 18h/21h, les paninis sont servis toute la journée.

Une nouvelle clientèle est venue rejoindre les habitués du Ch'ti et de nouveaux adeptes du hamburger ne manqueront pas de pousser la porte du Ch'ti & Co.



Mathis HESRY né en 2003, habite à Créhen, 17 rue de La Croix Jolivet, tout jeune chef d'entreprise.

Il a créé son Entreprise Individuelle au 1^{er} Avril de cette année.

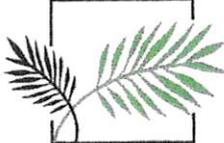
Son activité aujourd'hui est principalement l'entretien des espaces verts et la taille des haies, petits travaux de jardinage avant de commencer à proposer des créations de jardins.

Il intervient dans un rayon de 15/20 km autour de Créhen.

Ses travaux sont facturés en ayant la possibilité de recourir au crédit d'impôts pour les clients qui le souhaitent.

Il a une page Facebook et une page google.

Une jeune entreprise qui n'attend que vous pour vous rendre service.....


HESRY PAYSAGE


**Entretien et
Création de
jardins**

17 rue de la
croix jolivet
22130 Créhen

06.42.49.31.91
hesrymathis@gmail.com

Mr Alexandre Naudinet vit à Créhen depuis 12 ans au 25 La Ville D'Est.

Passionné par l'histoire et surtout la seconde guerre mondiale, il propose des sorties en véhicule d'époque en relatant des évènements militaires.

Possibilité de louer le véhicule avec chauffeur pour diverses occasions. Les sorties se font dans un rayon de 20/30 kms autour de Créhen.

N'hésitez pas à le contacter.

JEEP'ALEX 22-35



Envie de vous évader pour un peu moment de liberté ?

PLUSIEURS FORMULES:

- Mariages
- Anniversaires
- Shooting photos
- Balades historiques contées & gourmandes
- EVG, EVJF
- Tout évènement

atl2235@hotmail.com
06 43 09 22 27

English Spoken

Expérience inoubliable garantie !!

Venez découvrir nos paysages et notre patrimoine dans une jeep symbole de la Liberté

À PARTIR DE 10€/ENFANT ET 20€/ADULTE



La vie associative

Les Bouquineurs

organisé par l'association les bouquineurs

Vide Grenier Créhen bourg

SAMEDI 23 AOUT 2025

de 7h à 17h

Réserve aux Particuliers

3€ le ml

restauration et buvette sur place

renseignements et inscriptions
lesbouquineurs01@gmail.com
0622512261
0662747165


PRESQU'ÎLE
EN POÉSIE
Mairie de St-Jacut-
de-la-Mer

**Terre de femmes,
femmes de mer.**
8ème Festival de la Houle des Mots
une presqu'île en poésie
du 23 au 27 juillet 2025
à St-Jacut-de-la Mer

Aline Mézière et Dominique Mongodin
de l'association Presqu'île en Poésie
liront des passages du livre

AUGUSTINE UN SIÈCLE DE BRETAGNE

Elle raconte les guerres, la religion, l'agriculture...

Un récit de Régis Delanoë
qui sera présent pour dédicacer son livre

MERCREDI 16 JUILLET

17H00

**PLACE DE L'ÉGLISE
À CRÉHEN**



contact@presquileenpoesie.org

81^{ème} anniversaire de la Libération de CREHEN

Reconstitution Camp US et Alliés les 19 et 20 Juillet 2025

- PROGRAMME -

Vendredi après-midi :

- Arrivée des participants et montage des tentes US
- Installation des exposants et montage de leurs barnums.

Samedi :

Début matinée : Arrivée des derniers participants (montage des tentes US) et des derniers exposants.

9h Petit déjeuner sur le camp à prendre aux cuisines de la salle des fêtes.

10h Défilé de la libération dans le bourg pour informer les habitants de notre arrivée.

12h Repas à la gamelle sur le camp à aller chercher en jeep aux cuisines.

- Ouverture du camp au public.

14h à 18h A la salle des fêtes, exposition, projection documentaire et conférence sur témoignage d'une déportée à l'âge de 8 ans par M. Flambard Lionel, Président de l'association « Les Amis de la Fondation pour la mémoire de la Déportation » de Dinard.

- D'autres exposants également

19h Concert de Jazz années 1920/1950 place de l'église – Restauration rapide sur place.

Dimanche :

8h30 Petit déjeuner sur le camp à prendre aux cuisines de la salle des fêtes.

9h30 Départ en convoi pour itinéraire de 25 kms commenté par Yannick.

11h30 Cérémonie au monument aux morts et exposition des véhicules à proximité suivies d'un vin d'honneur à l'étang

– M. Lionel Flambard, Président AFMD, porte-drapeau de la Fédération nationale des déportés, internés et résistants patriotes.

12h Repas à la gamelle sur le camp à aller chercher en jeep aux cuisines.

- Ouverture du camp au public.

14h à 18h A la salle des fêtes, exposition, projection documentaire et conférence sur témoignage d'une déportée à l'âge de 8 ans par M. Flambard Lionel, Président de l'association « Les Amis de la Fondation pour la mémoire de la Déportation » de Dinard.

- D'autres exposants également

En fin de journée jusqu'au lundi matin : Départ des participants.

CRÉHEN

19 & 20 juil.2025

Complexe sportif

81 ans de La Libération



Reconstitution: Camp U.S. et alliés

Convoi 1944 - Commémorations

Expositions - Animations

Concert de Jazz



Buvette et restauration sur site

Organisation et infos:
rancememory.3945@gmail.com



Créh'Âne

L'association créh'âne organise la 3^è fête de l'âne en fête le 27 juillet

Programme:

10h : début de la parade avec les ânes dans le bourg, ouverture du défilé en compagnie du bagad de Dinan Léhon et du groupe folklorique de danse bretonne de Plancoët ; aubade et danse sur la place du bourg.

Retour sur le site de la fête (autour du terrain de foot)

Restauration (galette/saucisse, frites, crêpes)

Animation et différents concours (attelage, maniabilité, traction et travaux agraires).

Circuit agility avec ânes pour les enfants, jeux pour les enfants , promenade en calèche et à dos d'ânes

Concours du plus bel âne

Présentation des races

Présence de producteurs et artisans locaux

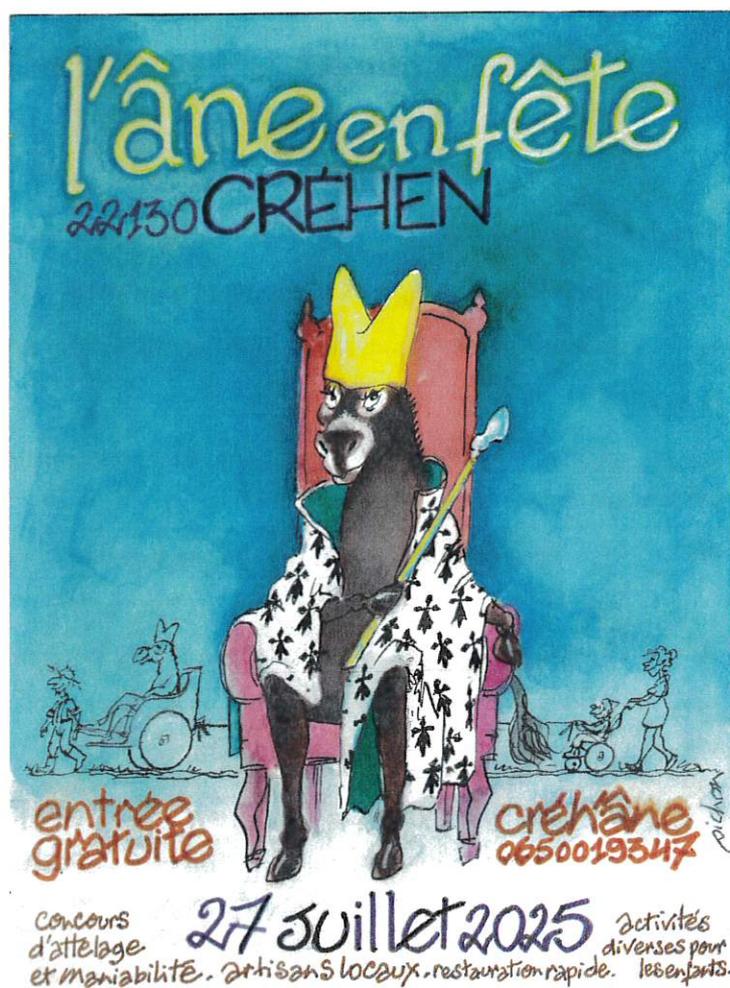
Intervention et témoignage de randonneurs et utilisateurs de l'âne.

Présence d'ostéopathe animalier.

Entrée gratuite.

Bienvenue aux bénévoles qui pourraient nous accompagner à la mise en oeuvre de la fête.

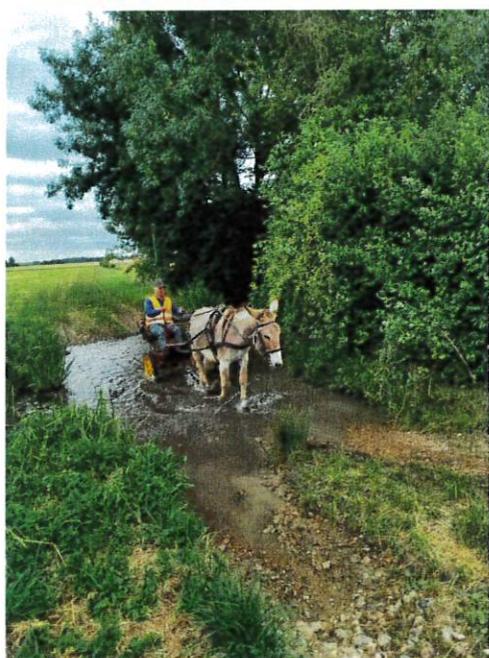
Roger DENMAT, Président.



Créh'âne a organisé ou participé à diverses animations, randonnées à Plesder et Trélivan en mai

Participation à la foire de Lignièrès dans l'Allier en juin

Randonnée attelée de 2 jours dans le Loir et Cher





Le Samedi 14 Juin 2025 a eu lieu à PLUDUNO au stade du Bois aux Fênes le tournoi seniors.

32 équipes étaient inscrites afin de disputer cette compétition, chaque équipe était composée de 6 joueurs et 2 remplaçants.

Les équipes sont majoritairement constituées de jeunes souhaitant participer entre copains, les personnes ne jouant pas forcément dans le même club.

IL n'y a pas de noms de communes mais des nominations familières aux joueurs.

La journée s'est déroulée dans une excellente ambiance.



↳ Une des équipes participantes nommée le QG et ayant gagné le tournoi consolante

Les entrainements de l'école de football ont pris fin le Samedi 28 Juin 2025 sur le stade de CREHEN. Lors de cette journée certains parents et éducateurs ont pris part au jeu en réalisant un petit tournoi, puis à la fin de la séance un repas a été servi avant de clôturer la journée par des jeux divers (palets, boules pour les parents et jeu de ballon pour les jeunes).



↳ Jeunes de l'école de foot avec Parents et éducateurs.

La saison 2024/2025 vient de prendre fin et il est déjà nécessaire de préparer la reprise.

L'entraînement des joueurs seniors reprendra le 30 JUILLET 2025 à 19 heures sur le stade de CREHEN.

La reprise pour les catégories jeunes aura lieu le Samedi 30 Aout 2025 à 10 heures à CREHEN également.

Le club recrute des joueurs pour toute les catégories seniors et jeunes.

Les parents des jeunes peuvent contacter les numéros suivants pour plus d'informations : 06 11 71 92 91 ou 06 19 28 97 21.

Le site du club est consultable : <https://valdarguenonfootball.footeo.com>.

Les Co-présidents : Philippe NOICOLAS et Daniel COTIN

2AO Dance

Samedi 28 juin, la salle des fêtes de Créhen a vibré au rythme de la danse lors de notre grand **gala annuel organisé par l'association 2AO Dance !**

Près de **300 spectateurs** ont répondu présents pour applaudir le travail de nos **80 danseurs**, des plus petits aux plus grands, qui ont livré une prestation exceptionnelle tout au long de la soirée.

35 tableaux chorégraphiques se sont enchaînés pendant près de **3 heures de show**, avec des styles variés, des ambiances fortes, et des **costumes hauts en couleur**, pensés pour sublimer chaque univers.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux troupes invitées :

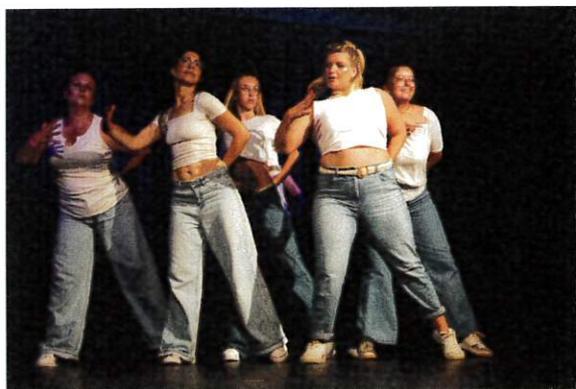
- **ALD Country**, qui a apporté son énergie western sur scène
- **Armor Danse Mélanie**, venue partager sa passion et son talent
- ✓ Une organisation fluide a été rendue possible grâce à l'implication sans faille de nos **bénévoles**, répartis sur tous les postes : accueil, loges, billetterie, technique, buvette, sécurité... Un grand merci à chacun d'eux pour leur engagement !
- ✓ L'éclairage scénique, installé avec le soutien de la **mairie de Créhen**, a permis de mettre en valeur chaque chorégraphie avec professionnalisme.

Ce gala fut un moment fort de l'année, marqué par la passion, le partage, et les émotions. Merci à toutes et tous pour cette magnifique soirée !

À l'année prochaine pour encore plus de danse, de surprises et de magie sur scène

Rentrée 2025 – 2AO Dance Créhen : Nouveaux cours, nouveaux projets !

La rentrée de 2AO Dance se fera à partir du **15 septembre 2025**, au complexe Louis Hamon à Créhen !



Cette année, l'association évolue et vous réserve plein de nouveautés pour petits et grands :

Nouveaux cours 2025 :

- ✓ **Baby Dance** (dès 3 ans) : un cours ludique pour les tout-petits, accompagné d'un parent, pour découvrir le plaisir de danser en douceur et en s'amusant
- ✓ **Danse bien-être** : une pratique douce qui combine mouvements fluides, respiration et conscience du corps, pour se reconnecter à soi et danser en harmonie avec ses sensations ☐
- ✓ **Modern'Danse 10 - 13 ans** : un nouveau créneau pour les jeunes ados
- ✓ **Kizomba débutant** : un cours tout en sensualité et en connexion, animé par Julie, pour apprendre les bases de cette danse venue d'Angola

Grande nouveauté : des cours FITNESS arrivent !

Adeline est actuellement en formation dans une école fitness pour élargir les propositions de l'association avec : Stretching, Pilates, Relaxation, Cuisses-Abdos-Fessiers, Step... et bien d'autres encore !

Un planning spécial fitness en journée sera mis en place à la rentrée !

Pré-inscriptions : c'est déjà possible !

Nous recevons déjà de nombreuses demandes de pré-inscription.

Pour réserver votre place, vous pouvez envoyer un mail à : 2aodance@laposte.net

Vous recevrez un document de pré-inscription à remplir et à retransmettre à l'association.

Les mails seront traités par ordre d'arrivée par les secrétaires du bureau.

L'équipe rouvrira officiellement mi-août, une date précise sera communiquée pour traiter toutes demandes.

Le bureau 2AO Dance.



La Boule Créhennaise

Remise du challenge d'hiver

1ère : CHARLOT Gilbert

2ème : MATERNE Marie-France

3ème : MAITRALAIN Philippe



Challenge d'hiver 2024-2025

23 concours

Remise des prix

Prochains concours les 19 juillet, 15 août et 13 septembre à Créhen

Animations tous les mercredis après-midis

Les Cavaliers des Écuries de Marlau

Un succès retentissant pour notre repas annuel "Jambon à l'Os"

Un grand merci à tous les participants (environ 200) pour ce moment chaleureux et plein de bonne humeur, organisé par l'Association des Cavaliers des Écuries de Marlau

Un grand merci aux bénévoles : votre engagement, votre énergie et votre bonne humeur ont largement contribué à la réussite de cette belle journée conviviale au Centre Équestre.



Merci pour votre aide précieuse, que ce soit dans l'organisation, la préparation, le service ou simplement par votre présence chaleureuse. 🍷 🐾

Entre éclats de rire, bons plats et le concours de palets, cette journée restera gravée dans nos mémoires ! 🎉

Audrey VILPOUX.



Concours interne le 27/04

Karaté Club de l'Arguenon

Steven DA COSTA lors d'un stage à Plérin avec quelques jeunes licenciés du club.

Steven DA COSTA détient l'un des plus gros palmarès du karaté mondial et le plus impressionnant du karaté français:

Vainqueur en titre des jeux olympiques à TOKYO, des jeux mondiaux et trois fois des championnats du monde et 5 fois des championnats d'EUROPE en individuel.



Troisième place et l'obtention de la ceinture noire 1er Dan pour Raphaël PILORGET (administré à Créhen) et qui s'est déroulé à Caen.

Interclubs de fin de saison, très apprécié des parents car ils ont un aperçu du travail fourni tout au long de la saison. 45 enfants ont répondu présents et pas moins de 26 bénévoles pour assurer cet événement. Pour clôturer cette journée, John DEIMER, 4eme DAN de karaté ainsi que 9 fois champion de Bretagne successif en Kata, nous a fait une représentation de sa grande connaissance en compétition. La démonstration de John a montré que travailler et persévérer permet d'aboutir à un niveau de champion.

Merci à la municipalité de nous avoir prêté leurs salles afin de mener à bien notre petite fête.

Nous serons présents au grand forum des associations le 6 septembre 2025 à Pluduno. Reprise des cours le mercredi 10 septembre.

Jean-Pierre MARTEL.



Course Emeraude Créhen



Le 4 mai dernier, l'association Course Emeraude Créhen a organisé la « Gérard Martin » à la Lande des Tertres.

Le 6 juin, une remise officielle des nouveaux maillots a été faite aux nouveaux coureurs. Maillots sponsorisés par les commerçants et artisans de Créhen.

Philippe AUFRAY, Président.

Amicale Pétanque Créhennaise

Le vendredi 25 avril, l'Amicale Pétanque Créhennaise avait convié ses adhérents à partager un couscous concocté par Alain.

Un grand merci à lui pour ses talents de cuisinier, plat qui a eu un grand succès auprès de tous.

Ce repas s'est déroulé dans la convivialité, chants et danses puis ensuite nous nous sommes retrouvés sur les terrains de pétanque.

Je remercie Maryse, Martine, Alain et Paul pour cette organisation.

Nous sommes toutes et tous heureux de faire partie de l'Amicale et de se retrouver tous les vendredis après-midis dès 14h.

Pendant l'été, pour ceux qui le veulent, nous continuons à jouer tous les vendredis et lundis.

Christian LONCLE, Président.



Yoga Créé'Un

Depuis la rentrée de septembre 2024, je propose des cours de yoga dans la salle de danse du complexe sportif de Créhen, les lundis soir de 19h30 à 20h45.

Nous étions un groupe de 30 inscrits pour cette première année.

Je vais voir s'il est possible d'avoir un créneau en plus, en journée, pour la rentrée de septembre, et je participerai au forum des associations du 6 septembre qui aura lieu à Pluduno.

Si vous en avez le désir, je vous retrouverai tous les mercredis de l'été, de 18h30 à 19h30.

Venez découvrir et vous offrir un moment de sérénité et de vitalité.

Que vous soyez débutant ou pratiquant confirmé, mon cours vous permettra de vous détendre, renforcer votre corps et apaiser votre esprit.

Rejoignez-moi pour cette expérience dans le cadre apaisant des étangs de Créhen.

Le tarif est de 10 € le cours.

Réservez votre place dès aujourd'hui et faites un pas vers votre bien-être.



Offrez-vous une pause détente et découverte

YOGA

Rendez-vous aux étangs de Créhen de 18h30 à 19h30

Mercredi 16 juillet
Mercredi 23 juillet
Mercredi 30 juillet
Mercredi 6 août
Mercredi 13 août
Mercredi 20 août
Mercredi 27 août

10€ le cours

Inscriptions : 06.32.31.04.53
patricia.renouard@gmail.com



Les Patineurs de l'Arguenon

Section Artistique :

Le 1^{er} mai c'est à Ergue Gabéric (29) que Léonie, Norine, Lilwenn, Livia, Roxane, Adèle et Eline ont découvert l'univers de la compétition. Pas de podium mais une très belle première expérience qui les a mises en confiance pour la saison prochaine.

Après plusieurs heures de travail à apprendre le parcours et les attitudes demandées, plusieurs élèves de l'École artistique, accompagnées de parents et de leurs coaches, se sont déplacées à St Méloir des Ondes pour participer à leur première « Minime Cup Challenge » organisée conjointement par Charlotte et Lucie (Créhen) et Thaïs (St Méloir).

Concernant les compétitrices de niveau national :

Demi-finale France à Lancié (69) : seule Noélanne (N2 Espoir) s'est déplacée pour participer à la qualification N2 pour le Championnat de France. Malgré une récente blessure, elle n'a pas démérité en terminant à la 15^{ème} place, à 3 places près de la qualification !

Coupe des Régions Zone Nord à Loudéac : Naomie (N2 Jeunesse) est vice-championne de Zone. Jade et Charlotte sont toutes les deux montées sur la 3^{ème}

marche du podium, chacune dans sa catégorie N3.

Championnat de Bretagne à Dinan : Lucie, après 2 mois d'arrêt suite blessure, remporte le titre de Championne de Bretagne N2 Sénior ; Jade est vice-championne de Bretagne (N3 Sénior) ; Naomie (N2 Jeunesse) et Camille (N3 Junior) terminent respectivement à la 4^{ème} et 5^{ème} place. Noélanne et Charlotte, blessées, n'ont pas pu y participer.

Pas de sélections pour le Championnat de France cette année pour nos patineuses mais cela ne les décourage pas et elles commencent déjà à penser un nouveau programme pour la saison prochaine.

Le 21 juin, l'ensemble de la section artistique, ainsi que des patineuses du Skate Club Méléorien, ont fêté la Musique lors du Gala de fin d'année devant familles et amis venus les soutenir.

L'ensemble de la section artistique vous souhaite de passer un bel été sur vos roulettes. A bientôt et d'ici là... *Roulettement vôtre*



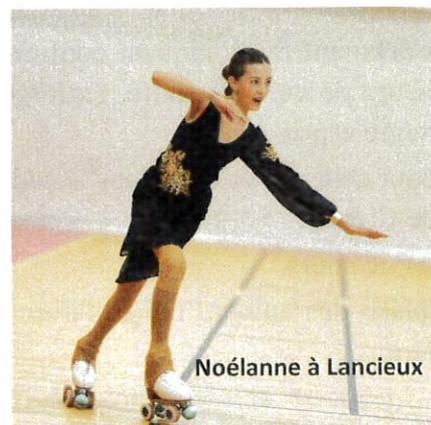
Coupe de zone à Loudéac



1ère compétition Ergue Gabéric



Minime Cup à St Méloir des Ondes



Noélanne à Lancieux

Une belle saison pour les patineurs de l'Arguenon

La saison 2024-2025 a été particulièrement riche pour la section Rink-Hockey du PAC (Patineurs de l'Arguenon). Les efforts et le travail de toutes les équipes ont porté leurs fruits !

* L'équipe N2 termine la saison en beauté avec une victoire et se hisse à la 3e place du championnat, un très beau parcours.

* La N3 réalise une saison exceptionnelle : 1ère de son championnat, elle s'est qualifiée pour les finales France en région parisienne et décroche une magnifique médaille de bronze !

* L'équipe Pré-Nationale (PN), toute jeune, finit en milieu de tableau pour sa première année d'existence. Une belle entrée en matière qui laisse présager une

belle progression.

* Côté jeunes, les U13 remportent les play-offs Grand Ouest et participent eux aussi aux finales France, où ils terminent à une très honorable 5e place.

* Les U11, bien qu'ils n'aient pas de championnat officiel, ont réalisé une très belle saison avec un excellent esprit d'équipe et beaucoup de progrès.

👏 Mention spéciale à Camille DEPARTOUT, sélectionnée en équipe Bretagne féminine U15, qui a participé au championnat de France avec son équipe. Elles terminent sur la 3e marche du podium, une belle récompense pour leur engagement !

Le mot de la Présidente, Sandrine DESHAIES

« En tant que présidente du club des Patineurs de l'Arguenon, je suis très fière de nos deux sections : le rink-hockey, bien sûr, mais aussi le patinage artistique. Nous avons de très belles équipes et de talentueuses compétitrices, ce qui laisse entrevoir un avenir prometteur pour le club. Continuons ensemble à faire grandir et évoluer le PAC !

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui s'investissent au quotidien dans la vie du club : bénévoles, joueurs, patineuses, salariés, dirigeants...Un immense MERCI ! Sans vous, rien ne serait possible.

Merci également à la mairie de Créhen pour son soutien constant et la mise à disposition du complexe sportif, un lieu essentiel pour nos entraînements et compétitions. »



Disco rollers de la rentrée : jeudi 5 septembre

Assemblée générale du club : jeudi 12 septembre

Venez nombreux soutenir le PAC, partager un moment convivial et pourquoi pas...enfiler les patins !



↳ l'équipe N3



↳ l'équipe U13 avec les parents et supporters

Yin Yang Créhen

L'association de Yin Yang Créhen en stage

Tout au cours de l'année 2024/2025, les membres de l'association de taïchi (Yin Yang Créhen) se sont réunis pour passer des journées d'étude de l'enchaînement des 108 mouvements.

Cet enchaînement de 108 mouvements (qui dure environ 15 minutes) est la pièce maîtresse de l'enseignement dispensé par Michel Dourfer et Jean-Pierre George, les instructeurs de l'association.

Le Tai Chi

Son rythme lent et ses exercices de respiration marquent une coupure dans nos rythmes trop soutenus. Ainsi, le Tai Chi constitue un anti-stress majeur. Ses effets sont relaxants et anxiolytiques. Par ailleurs, il permet de travailler l'attention et la concentration. Il nourrit la créativité mais surtout permet de travailler la mémoire grâce à la multitude des mouvements à retenir. Enfin, cette discipline permet de développer la confiance en soi.

En tant qu'activité physique à part entière, le Tai Chi permet d'augmenter l'élasticité musculaire, autrement dit notre souplesse. On tonifie également nos muscles, notamment ceux de la ceinture abdominale et des membres inférieurs. Cela permet aussi de réduire les maux et douleurs musculaires, articulaires et tendineux. Enfin, l'équilibre, l'endurance et la coordination sont boostés.

Qualifiée d'« art de longue vie », cette discipline est reconnue comme pratique de santé préventive et thérapeutique. En premier temps, le Tai Chi apaise le cœur. Autrement dit, il ralentit le rythme cardiaque, réduit la tension artérielle et minimise ainsi les risques d'accidents cardiovasculaires. Par ailleurs, le rythme de respiration adopté permet d'oxygéner le corps ; la circulation sanguine et lymphatique est ainsi optimisée.

Les stages

Ainsi, pour l'étude de la première et de la deuxième parties de l'enchaînement, 18 stagiaires ont investi l'abri des étangs le samedi 26 avril 2025.

De même, le samedi 31 mai 2025, c'est dans la bonne humeur que 12 stagiaires se sont retrouvés sous l'abri afin de parfaire leur technique dans l'apprentissage soutenu de la troisième partie de l'enchaînement.

Bien sûr, à chaque journée de formation, ils ont pris le temps de déjeuner ensemble. Bonne humeur, joie de vivre ensemble, sérieusement... mais avec de bons fous rires !

L'assemblée générale ordinaire

Pour l'association, le bilan de l'année écoulée s'est fait le mardi 10 juin par l'assemblée générale ordinaire. Elle s'est tenue sous l'abri des étangs à partir de 18h30.

Jean-Pierre GEORGE a donc fait le point de l'année, en détaillant le rapport d'activité (43 membres et 163 cours pendant l'année écoulée) et en exposant le bilan financier.

Le conseil d'administration est composé de :

- Jean-Pierre GEORGE (Président et instructeur),
- Catherine DOURFER (Trésorière)
- Michel DOURFER (Secrétaire et instructeur).

Le forum des associations

Comme à l'accoutumée, l'association Yin Yang Créhen participera au forum qui se tiendra cette année à Pluduno le 6 septembre 2025. Ce sera l'occasion pour les membres de montrer leurs savoir-faire pendant une démonstration bien chargée.

Pendant toutes les vacances scolaires l'association continue de fonctionner, et pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler Jean-Pierre GEORGE (Président et instructeur) au 06.35.59.21.82.



Stage 1^{ère} et 2^{ème} partie du 26 avril 2025 - Les stagiaires et les instructeurs

Des nouvelles d'Arguenon Informatique

Depuis 24 ans l'association organise des cours d'informatique pour toutes les personnes qui ont des difficultés à maîtriser l'utilisation de cette technologie.

Plus de 1200 personnes ont suivi des formations diverses allant de la bureautique à l'utilisation d'Internet en passant par la recherche en généalogie.

Pour faciliter notre organisation trois sections ont été créées :

- ✓ Une section **Informatique** dont l'objet est toujours le même, aider les personnes à comprendre et à utiliser d'une manière la plus sécurisée possible toutes les innovations informatiques apparues ces dernières années.
- ✓ Une section **Généalogie** qui, à l'aide de nos outils informatiques, peut chercher et découvrir les filiations familiales en remontant loin dans le temps
- ✓ Une section **Photos Numériques** pour apprendre l'utilisation des nouveaux appareils photos et les techniques de base de la photographie

Cette dernière section s'est bien développée avec des membres débutants et aussi des membres venus de divers horizons déjà bien compétents dans ce domaine.

Une excellente synergie s'est créée dans ce groupe, aus-

si nous avons décidé d'aller plus en avant.

D'abord nous avons donné à cette section le nom de

FOTOMATIC

et nous avons créé ce logo.

Puis nous l'avons inscrite à la Fédération Photographique de France (FPF) ainsi que tous les membres qui l'ont souhaité.

Cela nous a permis de présenter nos travaux dans plusieurs expositions à Plancoët, Saint-Cast, Créhen, Plouer-sur-Rance, Saint Grégoire (près de Rennes) et nous allons continuer.

Nous participons à des concours divers dont ceux de la FPF et avons déjà obtenu quelques bons résultats ce qui nous encourage et nous incite à progresser.

Toujours dans cette section deux groupes travaillent à la création de courts métrages photographiques dont certaines créations sont présentées à des concours. Nous attendons les classements.

En conclusion, **Arguenon Informatique** va attaquer sa 25^{ème} année avec des bénévoles toujours motivés et des projets, aussi nous vous attendons à nos cours pour continuer l'aventure.

Jacques GAUTIER, Président.

Election de Miss et Mister Pretty Bretagne 2025

**Élection qualificative pour la nationale Miss et Mister Pretty France 2026
le 4 mai 2025 à la salle polyvalente**

Ce fut un moment de convivialité, de fierté locale et d'élégance lors de l'élection de Miss et Mister Pretty.

Ils nous ont fait voyager avec leur "Come Back" des années 2000.

Après une matinée de préparation riche en émotions, l'élection a commencé à 14h, présentée par William BONEAU, Président Fondateur du comité. Plusieurs passages ont eu lieu, avec des tenues soignées et des prises de parole engagées.

Mister Pretty Bretagne 2025 : William BEDFERT - 21 ans de Créhen.

Ludivine BOUYER, la déléguée, et le comité remercient la maire de Créhen et ses adjoints qui se sont déplacés à l'élection, ainsi que les agents municipaux et le public venu assister au show.

Ainsi que nos partenaires pour leurs cadeaux, la mise en beauté pour avoir fait briller les candidat(es), le DJ, les bénévoles, les élu(es) des autres comités et les élu(es) nationaux et régionaux qui ce sont déplacés ...

William BEDFERT.

La vie scolaire

Ecole publique Jacques Prévert RPI Créhen/St-Lormel

L'année scolaire touche à sa fin et aura encore été fertile en activités et apprentissages. Fin avril, du 22 au 25, les 2 classes de Créhen sont parties en classe transplantée à La Chapelle Neuve, au Centre Forêt Bocage. Découverte de l'écosystème de la forêt et du bocage pour les CE, augmentée de l'entrée dans le monde magique des contes et des korrigans pour les CM. Au programme, fabrication de cabanes, création de contes inspirés de la forêt, initiation à la vie de l'écosystème forestier. Mais aussi partage avec la vie collective, jeux et veillées contées autour d'un feu de camp. Ce fut une semaine intense pour tous ! Merci beaucoup à Marie et Emmanuelle, les mamans qui ont accompagné la classe des CE, ainsi qu'à Benjamin et Soizic qui ont accompagné les CM. Et puis un grand merci à notre Amicale, présente pour le financement, et sans qui ce voyage n'aurait pas eu lieu. Et merci aussi aux mairies, notamment celle de Créhen, pour leur soutien. Les parents ont été invités à une petite soirée de restitution où les élèves ont présenté leur travail.

Pour les élèves de St Lormel, la deuxième rencontre sportive avec ceux de St Potan a eu lieu. Au menu, de multiples jeux collectifs avec des équipes mêlant les 2 écoles. Une belle matinée qui s'est conclue par un pique-nique au stade de St Lormel.



Et puis le projet SMAP « Je parraine mon jardin » a pris vie et les enfants ont pu effectuer leurs premières plantations dans le jardin de l'école. Ils ont pu récupérer ensuite les fruits de leur travail car avec la chaleur de juin, les courgettes, les fraises, les radis ont bien poussé ! Pierre l'animateur est d'ailleurs revenu pour des activités autour des 5 sens : les enfants ont pu tester le goût en goûtant des aliments allant du poivron à l'ail et à la betterave rouge. Ils ont aussi expérimenté le toucher en tâtant différentes plantes et objets dans des seaux. Et ils ont fait l'expérience du son en utilisant des appeaux pour imiter les oiseaux,

beaucoup d'enfants ayant particulièrement apprécié celui du canard !



À Créhen, tous les élèves se sont lancés dans le défi des « 10 jours sans écrans ». Ils ont commencé à réfléchir à leur utilisation et aux possibles effets négatifs que cela peut avoir, tant sur l'humeur que les apprentissages et le bien-être. Tous ont fait de leur mieux pour limiter leur « consommation » d'écrans le temps de ce défi national.

Et puis les CM ont vécu une belle journée de restitution à Solenval pour le projet des Petites Cartes Postales chorégraphiques des Côtes d'Armor.



Le matin, ils ont tourné sur des ateliers de danse, d'arts visuels... L'après-midi, après un spectacle, *Le Duo d'un seul être*, ils sont entrés en scène pour offrir la chorégraphie qu'ils ont créée aux autres classes participantes. Et le soir, c'est devant les parents qu'ils ont dansé. Ce fut l'aboutissement d'un très beau projet qui les a tous impliqués.



Le 24 juin, les GS-CP de St Lormel ont passé la journée à Créhen pour découvrir la classe de CE. Beaucoup d'activités ludiques faisant coopérer tout le monde ! Des jeux, des bricolages, de la pâtisserie, tous ont mis la main à la pâte ! L'après-midi fut consacré à des activités sportives et s'est conclu par un petit goûter. Une belle journée !



Le 22 juin, c'était la kermesse. Les élèves ont pu montrer devant les copains et les familles ce qu'ils avaient préparé : chants, danses, le tout devant un public nombreux ! Certains ont presque eu peur, mais finalement, tous sont entrés dans la danse et y ont fait forte impression !



Après le spectacle des enfants, les élèves de CM2 se sont vus remettre avec émotion un diplôme de fin d'études primaires ainsi qu'un bel outil qui leur sera fort utile dans leur vie de collégiens ! Merci à l'Amicale, ainsi qu'aux mairies de Créhen et de St Lormel pour cette charmante attention !



À leur tour les élèves de St Lormel sont partis à la découverte des korrigans à Monteneuf. Ils y ont revu William Landin, qui leur a raconté de superbes histoires émerveillant les petits et les grands. La soirée de restitution a permis aux parents de voir ce que les enfants ont vécu.



Au retour, les élèves de St Lormel ont découvert les joies de la randonnée avec leurs camarades de St Potan pour la dernière rencontre sportive de cette fin d'année : partant à pied de l'école de Créhen, ils sont allés jusqu'à la plage du Vauvert.

En juin, les écoles de Créhen et de St Lormel ont reçu un magnifique banc de la fraternité, offert par le Rotary Club de Ploubalay Beaussais : il est là pour aider les élèves à faire du lien entre eux en toute bienveillance et amitié. Un beau projet à perpétuer. Il prendra toute sa place dans nos cours de récréation, pour favoriser l'empathie entre les élèves, la solidarité et l'entraide. Un grand merci !

Et puis, le 3 juillet, ce sont les élèves de Créhen qui sont passés en mode « randonnée » pour rallier le terrain de foot de St Lormel. Là, ils ont retrouvé tous leurs petits camarades pour un grand pique-nique suivi d'une après-midi de jeux. Au retour, tout le monde était fatigué mais content !

Les cartables vont maintenant être mis de côté pour les vacances d'été... jusqu'à la prochaine rentrée !

Caroline DUFLOS et Julien DOMER, Directeurs



Il s'en est passé des choses à l'école Immaculée Conception depuis le dernier bulletin municipal !



Du judo pour les Primaires et du Gouren pour les maternelles. Parce que coopérer et s'opposer est un des objectifs de l'EPS, les enfants ont pu pratiquer avec leurs camarades ces deux sports pendant 6 séances.



A l'école, en lien avec notre label E3D (école en Démarche de Développement Durable) nous avons installé un récupérateur d'eau pour arroser notre potager. Les enfants ont appris à ne pas gaspiller l'eau si précieuse. Les jardiniers ont récolté les premières pommes de terre et dans quelques jours nous récolterons nos courgettes et nos aubergines.



Suite à l'invitation du Rotary et de Mme Le Maire, les élèves délégués du « Conseil des Sages » de l'école se sont rendus à la mairie. Quelques jours plus tard, le banc de l'amitié a été installé sur notre cour. Une belle initiative pour développer la fraternité et l'altruisme.



Les deux classes de maternelles ont visité le Zoo de Trégomeur. En lien avec le projet d'année : « les animaux du monde », les élèves les plus jeunes de l'école ont passé une chouette journée entourés des animaux d'Asie.



Quoi de mieux que de faire des châteaux de sable à l'école ! Le bac à sable sur la cour des maternelles a été rempli pour le plus grand plaisir des petits.



Les grands de l'école (les CM1/CM2) ont profité du cadre magnifique de St-Jacut pour pratiquer la voile pendant deux journées et demie. Ils ont même été pique-niquer sur l'île des Ebihens pour finir cette session, quelle chance !



le vendredi 2 mai, une grande journée sportive a été organisée sur le site de l'école et du collège. L'occasion de faire se rencontrer plus de 300 enfants des écoles de notre territoire avec les 6ème du collège. Au programme : course d'orientation, flash-mob, jeux collectifs. Le but de cette journée était de faire se rencontrer les futurs élèves de 6ème qui ne se connaissent pas forcément mais qui se retrouveront l'année prochaine.

Le projet d'année sur le *Tour du monde* s'est achevé par la présentation devant les parents de deux grands concerts. Des chants du monde entier ont été appris et restitués par tous les élèves de l'école. Un moment où on a forcément un peu le trac mais quelle satisfaction de se faire applaudir et féliciter.



Pour finir cette année d'apprentissage, les classes de Primaire iront visiter le château de la Hunaudaye et participeront à des ateliers sur le Moyen-Âge, visiter aussi le musée Mathurin Méheü et le Haras de Lamballe.

Enfin nous terminerons notre année en disant au-revoir à Fabienne Grouazel, enseignante de maternelles et ancienne directrice de l'école, qui partira en grandes vacances 😊 Bonne retraite Fabienne !

Stéphanie LETHUILLIER; Directrice.



Dimanche 15 juin, c'est par un grand défilé costumé dans les rues de Créhen que s'est ouvert notre kermesse d'école. Les enfants, sous un beau soleil, ont chanté, dansé. Puis c'est autour d'un grand repas convivial, préparé par les parents bénévoles que nous avons poursuivi la journée, avec bien sûr la participation aux différents stands !



Collège Privé Immaculée Conception

Nos élèves de 4^e se sont rendus à Londres pendant une semaine fin mai afin de découvrir la capitale britannique et la culture anglophone : Piccadilly Circus, Tower Bridge, Big Ben, House of Parliament, Trafalgar Square, national History Museum, science museum, Tate Modem.

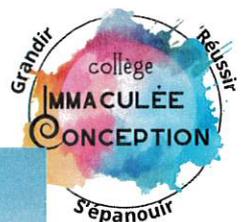
Les élèves sont revenus enchantés de leur séjour londonien.

Puis, début juin, ce sont les élèves de 6^e qui sont allés à Guidel pour une semaine alliant les activités culturelles (land art), sportives (VTT, jeu de bord de mer),

scientifiques (ornithologie, flore, étude des dunes, cité de la voile Eric Tabarly). De quoi bien souder un groupe et bien terminer l'année scolaire.

Dates de la rentrée scolaire : 6^e et 3^e à 8h30 le lundi 1er septembre / 4^e et 5^e à 8h30 le mardi 2 septembre avec café d'accueil pour les parents.

David MICHEL, chef d'établissement.



Dinan Agglomération

Cet été, embarquez à bord des navettes estivales Dinamo !



Vous souhaitez profiter de l'été pour vous rendre sur les sites phares du territoire en toute sérénité ? Le service DINAMO ! Estival est fait pour vous ! Mis en place par Dinan Agglomération, ce service de navettes gratuites (possibilité de transporter votre vélo) est accessible **du 30 juin au 31 août**, en complémentarité du réseau régional [Breizhgo](#).

Deux circuits DINAMO ! Estival sont proposés :

Circuit 1 : Dinan – Sables-d'Or-les-Pins :

(via Corseul – Plancoët – Matignon – Plévenon – Fort la Latte – Cap Fréhel)

Les mardi, jeudi, vendredi et dimanche (y compris les jours fériés)

Circuit 2 : Dinan – Broons :

(via Evran – Bétineuc – Le Quiou – Plouasne – Caulnes)

Les lundi, mercredi et samedi (y compris les jours fériés)

Comment utiliser le service ?

Pour les voyageurs sans vélo, aucune réservation n'est demandée.

N'oubliez pas de réserver votre emplacement vélo la veille de votre trajet, le vendredi pour le lundi.

Réservations et renseignements au 02 96 77 26 37, du lundi au vendredi, de 8h à 17h et le samedi de 8h à 12h.

N'hésitez pas à consulter le site <https://www.dinan-capfrehel.com> pour le calendrier des festivités

Circuit n°

1

Dinan > Sables d'Or les Pins

les mardi, jeudi, vendredi et dimanche

Dinan - gare	10h	16h15
Corseul - église	10h15	16h30
Plancoët - gare	10h25	16h40
Matignon - place Rioust	10h40	16h55
Plévenon - centre	10h55	17h10
Fort La Latte	11h05	17h20
Cap Fréhel	11h15	17h30
Sables-d'Or-les-Pins	11h30	17h45

Circuit n°

1

Sables d'Or les Pins > Dinan

les mardi, jeudi, vendredi et dimanche

Sables-d'Or-les-Pins	11h35	17h50
Cap Fréhel	11h50	18h05
Fort La Latte	12h00	18h15
Plévenon - centre	12h10	18h25
Matignon - place Rioust	12h25	18h40
Plancoët - gare	12h40	18h55
Corseul - église	12h50	19h05
Dinan - gare	13h05	19h20

Circuit n°

2

Dinan > Bétineuc > Broons

les lundi, mercredi et samedi

Dinan - gare	11h	17h50
Évran - centre	11h20	
Bétineuc - base de loisirs	11h25	18h10
Le Quiou - gare	11h35	18h20
Plouasne - mairie		18h35
Caulnes - gare	12h	18h55
Broons - centre	12h15	19h10

Circuit n°

2

Broons > Bétineuc > Dinan

les lundi, mercredi et samedi

Broons - centre	12h20	16h30
Caulnes - gare	12h35	16h45
Plouasne - salle des fêtes	12h55	
Le Quiou - gare	13h10	17h10
Bétineuc - base de loisirs	13h20	17h20
Évran - centre		17h25
Dinan - gare	13h40	17h45

Le SCoT AEC

Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale Air Energie Climat (SCoT AEC) de Dinan Agglomération a été arrêté par le Conseil Communautaire le 3 mars 2025.

Le Schéma de Cohérence Territoriale Air Energie Climat est un document de planification pour les 20 prochaines années. Il porte la stratégie de développement du territoire au regard des fonctionnalités écologiques à préserver.

Il énonce des prescriptions qui devront se traduire par la suite dans le Plan Local de l'Urbanisme intercommunal (PLUiH) autour de plusieurs thématiques : l'eau, l'armature verte la préservation de la biodiversité, l'organisation territoriale autour des centralités, du commerce avec l'arrêt de création de nouvelles surfaces de vente en périphérie, des objectifs de production de logements, de l'avenir des friches agricoles et des logements des agriculteurs, entre autres.

Ce document stratégique affiche également la trajectoire vers le Zéro Artificialisation Nette (ZAN). La réduction de la consommation foncière portée par la loi Climat Résilience doit être déclinée dans ce document de planification.

Le document est composé :

- d'un Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), porteur du projet politique
- d'un Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), énonçant l'ensemble des prescriptions avec lesquelles le PLUiH devra être en compatibilité
- d'Annexes, dans lesquelles sont présents les diagnostics, l'évaluation environnementale et le Programme d'Actions Air Energie Climat (prenant la suite du Plan Climat Air Energie Territorial)

A la suite de cet arrêt, le projet est soumis à l'avis de la population lors d'une enquête publique organisée du 20 août 2025 au 19 septembre 2025 inclus. L'ensemble des documents est accessible sur la période d'enquête sur le site internet de Dinan Agglomération, sur un registre dématérialisé et en version papier dans les lieux d'enquête.

Les lieux de l'enquête publique désignés sont : le siège de Dinan Agglomération, les maisons intercommunales de Plancoët et Matignon et les mairies de Caulnes et Pleslin-Trigavou. Ainsi, chaque habitant, s'il le souhaite, peut s'exprimer sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale Air Energie Climat et rencontrer les commissaires enquêteurs présents lors de permanences programmées les :

- 1 - Mercredi 20 août 2025 – Siège de Dinan Agglomération – de 8h30 à 12h00.
- 2- Vendredi 22 août 2025 – Maison Intercommunale de Matignon – de 9h à 12h.
- 3- Vendredi 22 août 2025 – Maison Intercommunale de Plancoët – de 14h à 17h.
- 4- Lundi 25 août 2025 – Mairie de Caulnes – de 9h à 12h30.
- 5 – Lundi 1^{er} septembre 2025 – Mairie de Pleslin-Trigavou – de 9h00 à 12h00.
- 6 – Jeudi 4 septembre 2025 – Siège de Dinan Agglomération – de 8h30 à 12h00.
- 7 – Lundi 8 septembre 2025 – Maison Intercommunale de Plancoët – de 9h à 12h.
- 8 – Vendredi 12 septembre 2025 – Mairie de Caulnes – de 14h00 à 17h00.
- 9- Vendredi 19 septembre 2025 – Siège de Dinan Agglomération – de 13h30 à 17h00.

Les remarques sur le document peuvent également être adressées par courriel à l'adresse suivante : scot.climat@dinan-agglomeration.fr ou par voie postale à Dinan Agglomération - 8 Boulevard Simone Veil - CS 56357 - 22106 DINAN Cédex

Agenda



Juillet

Dimanche 13	Grillades de foot + feu d'artifice
Mercredi 16 à 17h	Lectures d'un ouvrage + dédicace du livre place de l'Eglise
Samedi 19 §	Concerts gratuits Jazz in Breizh + 81 ans libération
Dimanche 20	
Dimanche 27	Fête de l'Ane au terrain de foot

Août



Samedi 23	Vide-grenier et vide-dressing par les Bouquineurs dans le bourg
Dimanche 31	Concert de jazz gratuit à la salle polyvalente



Septembre

Samedi 6	Forum des associations à Pluduno
Samedi 13	Comice Agricole à St-Méloir des Bois
Samedi 20	Journée citoyenne



Journée citoyenne

Le Samedi 20 septembre 2025, 9ème édition de la journée citoyenne à Créhen

Si vous souhaitez y participer, réservez dès à présent votre journée

Inscrivez-vous à l'aide du coupon-réponse joint dans ce bulletin

Le prochain bulletin communal paraîtra début octobre 2025.

Vos articles et photos doivent parvenir sur la boîte mail de Murielle avant le 15 septembre 2025

accueil.mairie@crehen.fr

Clôture de l'année sportive



Gala de patinage artistique



Gala de danse

